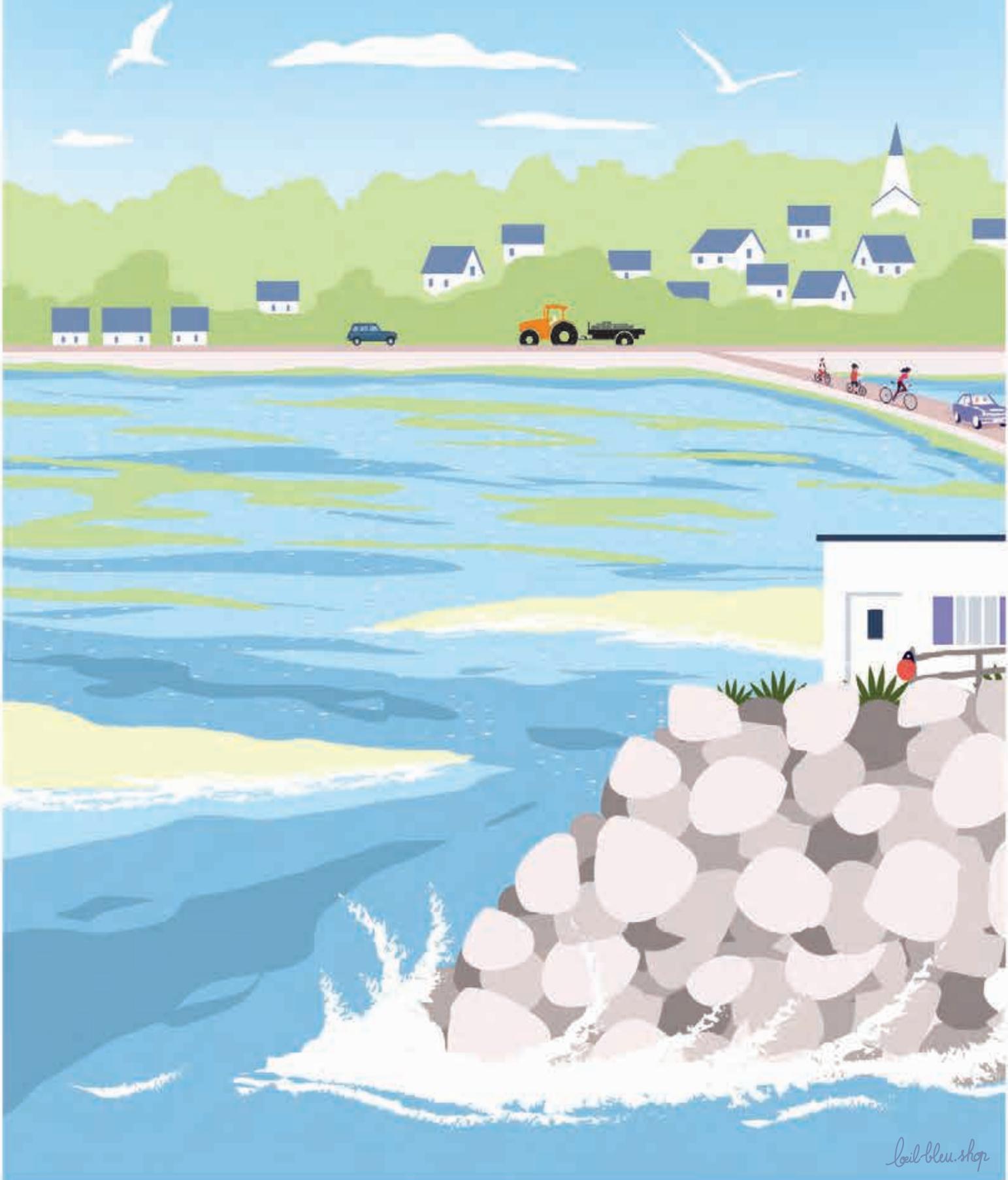


BULLETIN MUNICIPAL • 2025

#4

Le

BLAINVILLAIS





Chères Blainvillaises, chers Blainvillais,

Tout mandat exige un bilan et nous organiserons en novembre 2025 une réunion publique pour détailler les actions portées par l'équipe municipale depuis 2020.

Je tiens à remercier Christian GOUX et ses colistiers (Béatrice RIBES, Mélanie DAUVIN et Thierry LEGABLIER), qui ont contribué à la mise en place d'un climat favorable au partage et à la collaboration. Leurs connaissances et expériences sont d'un grand soutien.

La diversité des élu.es, venant de tous horizons et de toutes classes d'âge, a permis l'instauration de débats animés et fructueux.

La participation aux commissions de membres extérieurs au conseil municipal a approfondi les connaissances et permis d'associer des compétences éclairant les réflexions.

Mener à bien des actions d'intérêt collectif a été riche en enseignements pour notre équipe. La complexité et la longueur des procédures a été pour beaucoup d'entre nous une surprise, et une réalité qu'il a fallu accepter.

Comprendre l'imbrication des compétences entre la commune et l'intercommunalité a été

également une vraie découverte.

Là encore, une bonne articulation entre ces structures politiques mises en place par le législateur doit continuer à se construire, et des liens de plus en plus forts se tisser.

Par ailleurs, je souhaite mettre en avant deux projets emblématiques que nous avons portés :

- le premier : création d'une police municipale pluri-communale en coopération avec la commune voisine d'Agon-Coutainville. L'arrivée sur notre territoire de Jean SIMONIN, puis de Marie TARANOFF, a manifestement aidé à solutionner de nombreuses problématiques. Grâce à leurs compétences et à leur professionnalisme, leur présence a permis de soulager les tâches des employés communaux et des élu.es, notamment pour régler conflits de voisinage, incidents sur la voie publique, respect de la réglementation en urbanisme, aux parkings des plages et sur l'estran, divagation d'animaux, veilles sur le marché, mise en place de protocole en cas de décès, etc. La police pluri-communale est une police de proximité, et par le savoir-faire des deux personnes recrutées, c'est une véritable plus-value pour notre commune. Elle contribue pleinement à maintenir un climat bienveillant.

- le second : projet partenarial d'aménagement (PPA) «Entre deux havres», initié par la communauté de communes Coutances mer et bocage. Ce projet, leader au niveau national, a pour ambition, sur les sites des trois communes d'Agon-Coutainville, Blainville-sur-mer et Gouville-sur-mer, de défendre des activités économiques ou des ouvrages impactés par le recul

du trait de côte, le temps de mettre en place une stratégie de repli et d'identifier de potentiels sites d'accueil.

Avec la projection d'une hausse du niveau des océans de plus d'un mètre dans les prochaines dizaines d'années, nous devons nous préparer, anticiper ces événements et imaginer des scénarios d'accompagnement au changement climatique.

Sur notre territoire, plusieurs sites sont à l'étude :

- le GIE d'Agon-Coutainville (flèche sud du havre de Blainville-sur-mer) ;
- la CABANOR (vers la plage nord dite « de Gonnevillle ») ;
- les deux campings de Gouville-sur-mer ;
- le pont de Geffosses (sur la RD 650, bien connue sous le nom de « route touristique »).

Suite au travail de nombreux bureaux d'études, les premiers diagnostics et scénarios ont vu le jour. Il faudra bientôt procéder à des arbitrages, en coopération avec les services de l'Etat et de tous les acteurs publics impliqués dans le PPA.

La recomposition des sites ne pourra s'opérer sans une évolution réglementaire. Actuellement, une commission spécifique travaille sur le sujet à l'Assemblée Nationale. Les impacts du dérèglement climatique devront être traduits par des mesures concrètes dans les documents définissant les règlements d'urbanisme. Il faudra aussi permettre aux collectivités de se doter de nouveaux leviers pour, en outre, constituer les fonds nécessaires au financement de la réalisation de ces opérations de grande ampleur, indispensables pour faire face aux enjeux de demain.

Ce travail ambitieux engagé depuis 2021 ne pourra se poursuivre sans la mise en place de structures juridiques compétentes regroupant tous les acteurs, de l'État aux associations locales. Il ne pourra aboutir sans l'adhésion de la majorité de la population.

Afin de répondre aux questions des habitant.es, plusieurs réunions publiques d'information seront organisées cet été.

Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée émue pour Anne-Marie DAUVIN, qui, avec discrétion, efficacité, ténacité et intelligence, a été d'une fidélité sans faille à notre commune pendant de longues années, au conseil municipal, au centre communal d'action sociale ainsi qu'au sein de plusieurs associations. Elle a été jusqu'au bout l'ambassadrice infatigable de l'action sociale, du patrimoine, de la culture, de la gymnastique ...

Au nom du conseil municipal, je tiens à présenter à sa famille nos remerciements et nos sincères condoléances.

Enfin, bon nombre de personnes m'interrogent sur mon intention de me représenter aux élections municipales en 2026. Je ferai connaître ma décision à la fin de l'été.

Le maire, Louis TEYSSIER



Louis TEYSSIER
MAIRE -
Délégué
Communautaire



Thierry MOURLON
Premier adjoint



Valérie RENOUF
Deuxième adjointe



Jacky VAYER
Troisième adjoint



Gérard LEMONNIER
Délégué



Françoise BILLON



Claude BOSQUET
Déléguée
communautaire



Mélanie DAUVIN



Christian GOUX



Marie GRANDAZZI



Antoine HAUDIQUER



Lucie LEBRUN



Thierry LEGABLIER



Catherine POSTEL



Pauline MARTIN



Guillaume QUETIER



Carole SCOLAN



Guillaume THOUROUDE



Olia TOUGOUCHI

COMPOSITION COMMISSIONS BLAINVILLE-SUR-MER 2025

Finances : président Louis TEYSSIER

BOSQUET Claude
HAUDIQUER Antoine
LEBRUN Lucie
MOURLON Thierry

QUÉTIER Guillaume
RENOUF Valérie
TEYSSIER Louis
VAYER Jacky

Culture/communication – associations et tourisme : présidente Valérie RENOUF

BILLON Françoise (rapporteur)
GRANDAZZI Marie
LEMONNIER Gérard
MARTIN Pauline
DAUVIN Mélanie
PANSARD Jean-Michel membre extérieur
CHAMPENOIS Isabelle membre extérieur

QUÉTIER Guillaume
RENOUF Valérie
SCOLAN Carole
TOUGOUCHE Olia
SCOLAN Virginie membre extérieur
ZLASSI Majda membre extérieur

Aménagement de l'espace et attractivité : président Thierry MOURLON

BOSQUET Claude
GOUX Christian
GRANDAZZI Marie
LEBRUN Lucie
LEMONNIER Gérard
MARTIN Pauline
LACOGNATA Agnès membre extérieur

MOURLON Thierry
QUÉTIER Guillaume
RENOUF Valérie
SCOLAN Carole
THOUROUDE Guillaume (rapporteur)
HOARAU Véronique membre extérieur

Affaires maritimes : présidente Catherine POSTEL

BOSQUET Claude
GOUX Christian
HAUDIQUER Antoine
LEBRUN Lucie (rapporteur)
POSTEL Catherine
MARTIN Basile membre extérieur

MOURLON Thierry
QUÉTIER Guillaume
RENOUF Valérie
TEYSSIER Louis
MAUDOUIT Thierry membre extérieur

Développement durable et environnement : président Thierry MOURLON

BOSQUET Claude
GOUX Christian
GRANDAZZI Marie
MAUDOUIT Thierry membre extérieur

LEMONNIER Gérard (rapporteur)
MOURLON Thierry
THOUROUDE Guillaume
CHAMPENOIS Isabelle membre extérieur

Travaux - urbanisme – assainissement : président Jacky VAYER

GOUX Christian
LEBRUN Lucie (rapporteur)
LEGABLIER Thierry
VAYER Jacky
DAUVIN Guillaume membre extérieur

MOURLON Thierry
THOUROUDE Guillaume
POSTEL Catherine
MARQUANT Pierre membre extérieur

Affaires sociales : présidente Valérie RENOUF

BILLON Françoise
BOSQUET Claude
GRANDAZZI Marie (rapporteur)
MOURLON Thierry

RENOUF Valérie
THOUROUDE Guillaume
TOUGOUCHE Olia
QUARANTE Christelle membre extérieur

Camping : président Jacky VAYER

DAUVIN Mélanie
MOURLON Thierry
RENOUF Valérie
SCOLAN Carole (rapporteur)

THOUROUDE Guillaume
TOUGOUCHI Olia
VAYER Jacky
LACOGNATA Agnès membre extérieur

Affaires scolaires – cantine : président Thierry MOURLON

DAUVIN Mélanie
HAUDIQUER Antoine
LEMONNIER Gérald
LECLERC Margaux membre extérieur

MARTIN Pauline (rapporteur)
MOURLON Thierry
SCOLAN Carole
HERVIEUX Yolande membre extérieur

Jeunesse : élus référents Gérald LEMONNIER Carole SCOLAN

DUTOT Chloé
MEAR Cyprien
LENOIR Jade
SCOLAN Liam
COTENTIN Mathéo

ETIENNE Maïna
LEMONNIER DELAUNAY Sacha
SAVARY Juliette
PFEIFFER Raphaël
TOUZET Nino

Appels d'offres et marchés

Président : VAYER Jacky
QUÉTIER Guillaume
THOUROUDE Guillaume
LEBRUN Lucie

GOUX Christian
MOURLON Thierry
RENOUF Valérie



COMMUNE DE BLAINVILLE-SUR-MER (25 février 2025)

Personnel communal

Secrétariat de mairie :

Pascale GÉDON (adjoint administratif)
Thomas LAURENT (adjoint administratif)
Sylvie LEBREUILLY (secrétaire générale de mairie)
Nathalie ROGER (secrétaire)

Personnel de l'école, de la cantine et de la garderie :

Murielle DELOEUVRE (adjoint technique)
Nathalie FONTAINE (adjoint technique)
Stéphanie GUERIN (adjoint technique)
David PHILIPPE (cuisinier)
Camille PANAGET (remplaçante)

Service technique :

Christophe DUCHEMIN (adjoint technique)
Antonin LE DENTU (adjoint technique)
Christophe LEBLANC (adjoint technique)
Gilbert VIVIER (adjoint technique)

Responsable du camping :

HALLEY Florence (adjoint technique)

Le service administratif de la mairie va être renforcé par deux nouveaux agent.es, recruté.es par voie de mutation :

- Nathalie GOUBERT, sur un poste permanent pour l'accueil, la comptabilité, la communication ;
- Philippe HENAFF, qui à terme remplacera Sylvie LEBREUILLY, secrétaire générale de mairie.

Leur prise de fonction est prévue courant mai.

Bienvenue aux petits !

le 14/10/2023 MICHEL Jeanne	le 20/04/2024 RAUX LE ROUZIC Émile
le 24/03/2024 MARTIN Abel	le 14/05/2024 MOURLON Lou
le 26/03/2024 GILETTE Raphaël	le 09/11/2024 SAVARY Pablo

Félicitations aux mariés !

le 16/11/2023 Yvonne VERHALLE et Marc DUPARD
le 03/02/2024 Annabelle MARCELLIN et QUETIER Guillaume-Edouard
le 14/02/2024 LEBAS Delphine et SOW Abdourahmane
le 18/05/2024 ADDE Hélène et BOUILLET Romain
le 25/05/2024 KNISPEL Margaux et HUBERT Quentin
le 08/06/2024 DELARUE Marion et BELLAIL Cyril
le 15/06/2024 GALLIOT Tiphaine et GUILLAUME Cyril
le 15/06/2024 VERNEUIL Suzanne et LEMARCHAND Didier
le 20/06/2024 EGGIMANN Vanessa et OUTREQUIN Dany
le 29/06/2024 LECROSNIER Emmanuelle et BORDE Régis
le 16/08/2024 BELLET Camille et HAUDIQUER Antoine
le 24/08/2024 FONTAINE Barbara et AGID Pierre-Etienne
le 21/02/2025 DAUVISTER Zoé et JOSSE Alan

Ils nous ont quittés...

le 05/11/2023 PRISTON Georgette veuve GIRARD	95 ans
le 17/02/2024 PENNEC Jean-Marc	66 ans
le 11/02/2024 PERRET Yves	100 ans
le 11/03/2024 OLLIVIER Catherine veuve DRAPIER	99 ans
le 12/04/2024 LAIR Eliane veuve BOUTEILLER	89 ans
le 15/04/2024 MICHEL Yves	70 ans
le 14/05/2024 SCOLAN Josiane	72 ans
le 19/08/2024 BICKERT Michel	73 ans
le 25/08/2024 FAITROP Odile épouse SCHMITT	75 ans
le 30/08/2024 LEBLANC Frédéric	48 ans
le 05/09/2024 LECOQ Jeannine épouse PENLOUP	84 ans
le 06/09/2024 COOLS Simone veuve PLATOUNOFF	95 ans
le 09/09/2024 DUCLOS Pascal	57 ans
le 11/09/2024 JUVÉNAL Anne-Marie	75 ans
le 23/09/2024 PROH'HOMME Monique	76 ans
le 26/09/2024 LEFÈVRE Evelyne épouse WASTIELS	73 ans
le 10/10/2024 GIRARD Nadia	55 ans
le 16/10/2024 PIÉRÈS André	98 ans
le 08/11/2024 MOITIER Auguste	96 ans
le 05/11/2024 GUERNIER Jean-Paul	62 ans
le 28/11/2024 FLEURY Jean-Claude	77 ans
le 20/12/2024 TARDY Nicole	76 ans
le 08/01/2025 LAISNEY Anne-Marie épouse DAUVIN	78 ans
le 13/01/2025 GUILLOT Liliane veuve LAMY	82 ans
le 09/02/2025 TIREL Paulette veuve GUILBAUT	87 ans
le 17/02/2025 MARIE Emile	84 ans
le 19/02/2025 LEGUELTEL Flore veuve DONNAY	94 ans
le 20/02/2025 PENLOUP Roger	88 ans

BUDGETS PRIMITIFS 2024

(Service assainissement, camping et commune)

1. Montant des dépenses en euros

Années	Fonctionnement	Investissement	Total
2020	2 187 923	2 934 842	5 122 765
2021	2 717 965	2 488 061	5 206 026
2022	3 519 279	2 879 001	6 398 280
2023	4 257 063	3 395 941	7 653 004
2024	4 748 370	3 155 170	7 903 540

2. Montant des dépenses en %

Années	Fonctionnement	Investissement
2020	42.7	57.3
2021	52.2	47.8
2022	55.0	45.0
2023	55.6	44.4
2024	60.1	39.9

3. Budgets 2024 : principales dépenses réalisées TTC

Effacement réseaux la Halle/les Landiaux	31 200 €
Camping : changement d'un mobilhome	33 000 €
Indemnités de fonction maire et adjoint.es	55 000 €
Assainissement : déplacement poste refoulement Gonnevillle - fin des travaux	60 800 €
Renouvellement partiel réseau assainissement zone conchylicole	70 200 €
Protection du littoral (entretien des ouvrages, rechargements en sable, remodelage enrochements)	97 000 €
Entretien voirie communale – programme 2024 (rue de la Halle, chemin des Landiaux, rue de la Taupaine, village Pelley)	157 000 €
Travaux à l'église – tranche 3.....	207 000 €
Itinéraires cyclables T1	354 800 €
Charges de personnel (salaires, cotisations sociales, assurances).....	520 000 €

TRAVAUX RESTAURATION EGLISE RECAPITULATIF TRANCHES 1 A 4

Eglise T1 - 2021/2022

Dépenses	coût total définitif HT	161 273 €
Recettes	DETR - 28.8%	46 406 €
	Région/FEAMP - 23.3%	37 670 €
	CD 50 - 22.3%	35 993 €
	Fondation Patrimoine - 12.4%	20 026 €
	Associat° Blainville Patrimoine 1.9%	3 000 €
	TOTAL	143 095 €
reste à charge budget communal - 11.3%		18 178 €

Eglise T2 - 2022/2023

Dépenses	coût total définitif HT	174 028 €
Recettes attendues	DETR - 28.5%	49 600 €
	CD 50 - 20%	34 805 €
	TOTAL estimé	84 405 €
reste à charge budget communal - 51.5%		89 623 €

Eglise T3 - 2023/2024

Dépenses	coût total définitif HT	182 990 €
Recettes attendues	DETR - 20.2%	38 173 €
	CD 50 - 25%	45 747 €
	sauvegarde art français - 4.2%	8 000 €
	TOTAL estimé	91 920 €
reste à charge budget communal - 49.76%		91 070 €

Eglise T4 - 2024/2025

Dépenses	coût total définitif HT	280 000 €
Recettes attendues	DETR - 20.2%	46 400 €
	CD 50	? €
	assos Blainville patrimoine	20 000 €
	TOTAL estimé	66 400 €
reste à charge budget communal - 49.76%		213 600 €

TOTAL BUDGET COMMUNAL : 412 471 €

ITINÉRAIRES CYCLABLES TRANCHE 1

Bilan financier de l'opération

DÉPENSES

Objet de la dépense	HT
Études préalables et maîtrise d'oeuvre	46 160€
Marché de travaux BOUTTE TP	271 000€
Déplacement poste électricité et compteur d'eau – SAUR	20 951€
dépenses diverses	6 438€
TOTAL HT	344 549€
TVA 20%	68 910€
MONTANT TTC	413 459€

RECETTES

Organisme financeur	montant subvention
ADEME – A VELO2 (financement études)	23 400 €
RÉGION/EUROPE – LEADER	49 000 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL – FIR (fonds d'investissement rural)	56 561 €
ÉTAT – DETR (dotation d'équipement territoires ruraux)	114 840 €
TOTAL : 70,75 %	243 801 €
Reste à charge budget communal HT : 29,25 %	100 748 €



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Le repas des anciens

Cette année le repas des anciens qui a rassemblé 192 convives fut un moment de convivialité incroyable. La piste de danse a permis de faire digérer le copieux repas. 124 colis de Noël ont également été distribués.



Bus France SERVICE

Bus France SERVICE toujours présent sur votre commune - place Zimmerbach

- MERCREDI 07 AVRIL - LUNDI 30 AVRIL - LUNDI 12 MAI - MERCREDI 04 JUIN - LUNDI 16 JUIN
- MERCREDI 9 JUILLET - MERCREDI 13 AOÛT - LUNDI 25 AOÛT - MERCREDI 17 SEPTEMBRE
- LUNDI 29 SEPTEMBRE - MERCREDI 17 SEPTEMBRE - LUNDI 29 SEPTEMBRE
- MERCREDI 22 OCTOBRE - LUNDI 03 NOVEMBRE MERCREDI 26 NOVEMBRE
- LUNDI 08 DÉCEMBRE - MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Assistante Sociale - Service du département

Une permanence a lieu en mairie le mardi matin tous les 15 jours. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.33 17.40.40.

Mutuelle

L'offre assurance Dépendance AXA pour la commune de Blainville sur mer se poursuit.

Vous êtes nombreux à avoir adhéré. Pour en savoir plus sur l'offre citoyenne :
<https://www.axa.fr/qui-sommes-nous/assurance-citoyenne.html>



Coutances
Les permanences
avec un conseiller
numérique
SUR RENDEZ-VOUS
au 06 66 94 97 59

AGON-COUTAINVILLE
Maison des associations
2^e et 4^e jeudi de chaque mois
de 13h30 à 17h
50230 AGON COUTAINVILLE

BLAINVILLE-SUR-MER
Mairie
2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h
1 rue de l'Église · 50560 BLAINVILLE-SUR-MER

Stéphane LEFRANCOIS,
conseiller numérique vous reçoit en mairie,
n'hésitez pas à le contacter.

Sophrologie en mairie avec Sandrine DUPONT

Certifiée par le Centre de Formation des Sophrologues Professionnels (CFSP) depuis 2018.

Séances de sophrologie de groupe tous les mardis* soir de 18h00 à 19h00.

Une séance dure une heure (environ). Aucune tenue, aucun matériel n'est nécessaire. La sophrologie se pratique assis et debout. Les exercices sont simples et doux. Chaque exercice est suivi d'un temps d'observation du corps. La séance se termine par un partage des sensations et phénomènes perçus pendant la séance.

8€ la séance (dont 3€ reversés à l'association Cap Blainville sur mer).

* hors vacances scolaires

Plateforme de mobilité du territoire de CMB, le déclenchement du transport à la demande solidaire

La plateforme de mobilité du territoire de CMB, le déclenchement du transport à la demande solidaire peut être mis en place, mais sous de nombreuses conditions.

Les publics éligibles :

- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS et autres minimas sociaux
- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi, travailleurs handicapés
- Demandeurs d'emploi
- Jeunes de moins de 26 ans inscrits à la mission locale
- Stagiaires de la formation
- Personnes âgées, familles en situation de précarité
- Personnes à mobilité réduite
- Toutes personnes isolées géographiquement (conditions définies par le Code des transports pour les publics relevant du transport d'utilité sociale) ne disposant pas de moyen de locomotion pour réaliser les actes de la vie quotidienne et pour lesquelles le conseil en mobilité ne trouve pas d'autres solutions que le TUS : il ne doit pas y avoir de transport en commun type Nomad ou Cosibus qui effectue ce trajet, et il ne doit pas y avoir non plus d'autres types de TAD sur le territoire (type Solidarité transport).

Les motifs de déplacements éligibles :

- Se rendre au travail
- Suivre une formation
- Faire ses courses ou aller chercher une aide alimentaire
- Se rendre à un rendez-vous médical

- Effectuer des démarches administratives.

Il y a une limite de 90 trajets par an et par bénéficiaire.

Le prix a été fixé à 50 cts/trajet.

Le transport n'est déclenché que par la plateforme de mobilité, les bénéficiaires ne peuvent pas prévoir un trajet de leur côté.

CONTACTEZ VOTRE ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Des conseillers-techniciens à votre écoute

NORMANDIE

Manche (50) 210 rue Alexis de Tocqueville 50000 Saint-Lô contact@cdhat.fr 02 33 75 62 40	Manche Nord Cotentin (50) 52 rue de l'Ancien Quai 50100 Cherbourg-en-Cotentin agence.cherbourg@cdhat.fr 02 33 01 72 78	Calvados-Orne (14 et 61) 25-30 avenue de Garbiseh 14200 Hérouville-Saint-Clair calvados-orne@cdhat.fr 02 31 53 73 73
--	--	--

BRETAGNE

Île-et-Vilaine (35) Immeuble Le Sirius 227 rue de Châteaugiron 35000 Rennes bretagne@cdhat.fr 02 99 28 48 50	Côtes d'Armor (22) Parc d'Activité de l'Armée 2 rue François Jacob Bât. A - 3 ^e étage Pisneau 3-1 22190 Pléne cotesarmor@cdhat.fr 02 96 01 51 91	Morbihan (56) 43 rue Jean Jaurès 56400 Auray morbihan@cdhat.fr 02 97 31 49 40
---	--	---

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Adaptez votre logement à la perte d'autonomie

CDHAT avec **France Rénov'**

aiderenov-cdhat.fr
@Groupe_CDHAT

Accompagner les propriétaires privés, c'est notre cœur de métier, depuis 70 ans et cela ne s'invente pas, ne s'improvise pas. Le CDHAT ne démarche pas. C'est à vous, propriétaires, d'initier la démarche en nous contactant.



Les situations d'urgence (tempête, inondation, canicule, ...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et de protection des populations par les autorités compétentes. Pour faciliter l'information et l'assistance aux personnes en danger, la commune de Blainville sur Mer souhaite constituer un registre nominatif des personnes vulnérables. L'inscription permet un service personnalisé, mais n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.

S'inscrire au registre et renseigner tous les champs sont facultatifs.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES

Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile prévu par le Code d'action sociale et des familles

FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF

IDENTITE DE LA PERSONNE FRAGILE

Nom :	Adresse :
Prénoms :
Date de naissance :	Code entrée, le cas échéant :
	Téléphone :

JOURS DE PRESENCE AU DOMICILE

- Toute la semaine
- Lundi - Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi - Samedi - Dimanche (*razer les journées d'absence*)
- Horaires :
- Toute l'année
- Vacances scolaires, *précisez les périodes d'absence concernées* :

Si vous demandez l'inscription en qualité de tierce personne (tuteur...) :

NOM :	Adresse :
PRENOMS :
Demande en qualité de :	Téléphone portable :
<input type="checkbox"/> Responsable légal <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Ayant droit	Téléphone fixe :
<input type="checkbox"/> Autre :	Téléphone professionnel
	Adresse mail :

Personne 1 à prévenir en cas d'urgence:

Nom :	Adresse :
Prénom :	Téléphone portable :
Liens avec le demandeur :	Téléphone fixe :
	Téléphone professionnel :
	Adresse mail :

Personne 2 à prévenir en cas d'urgence:

Nom :	Adresse :
Prénom :	Téléphone portable :
Liens avec le demandeur :	Téléphone fixe :
	Téléphone professionnel :
	Adresse mail :

L'inscription est demandée au titre de :

Personne de plus de 65 ans
 Personne de plus de 60 ans inapte au travail
 Personne en situation de handicap
 Personne vulnérable, précisez (surdit , sous traitement m dical....) :

COORDONNEES DU/DES SERVICES INTERVENANTS A VOTRE DOMICILE		
Ex : portage de repas, aide � domicile, t�l�alarme, infirmier...		
Nom du service	Association / organisme	T�l�phone

SANTE

Nom, pr nom du m decin traitant T l phone.....

Adresse du cabinet.....

Observations particuli res :

Je consens   ce que les donn es relatives   mon  tat de sant  soient enregistr es dans le registre nominatif des personnes   contacter en cas de d clenchement du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes  g es et des personnes handicap es en cas de risques exceptionnels

Je soussign (e), M atteste avoir  t  inform (e), en qualit  de :

- personne vuln rable,
- parents,
- tuteur, curatelle, ou autre repr sentant legal

que :

- l'inscription au registre nominatif n'est soumise   aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultative.
- les informations recueillies seront transmises   la commune Blainville sur Mer dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes  g es et des personnes handicap es en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle   la population fragile.
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilis s   me porter assistance en cas de n cessit .

Date : Signature :

Toutes les donn es recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos donn es sont trait es uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au b n fice de la population fragile et l'organisation des secours d clench s en cas de n cessit  (obligation l gale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Le responsable de ce registre nominatif, mis   jour chaque ann e, est le Maire de la commune de Blainville sur Mer.

Les destinataires des donn es recueillies sont le Maire, les agents de la commune de Blainville sur Mer ainsi que, sur sa demande, le Pr fet. Conform ment   la loi n"78-17 « Informatique et Libert s et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'acc s, de rectification et de suppression des donn es qui vous concernent en vous adressant courrier   la mairie de Blainville sur Mer, 3 rue de l'Eglise ou par courriel   : mairie.blainvillesurmer@wanadoo.fr.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET ATTRACTIVITÉ

Ancienne cantine

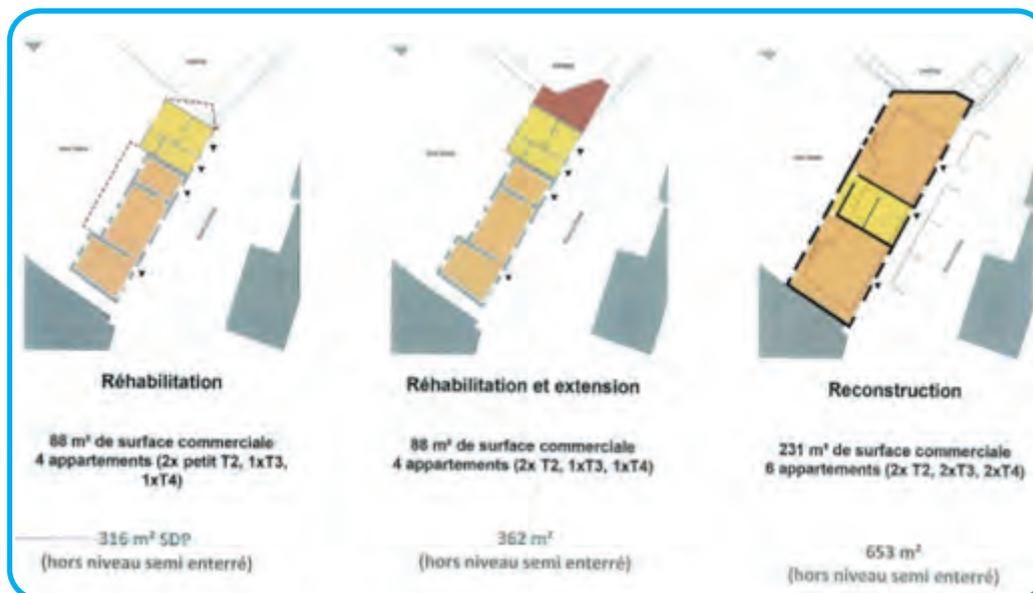
Phase 1 - Démolition



Nous avons sollicité les compétences de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) pour nous accompagner dans la réflexion sur la destruction future de ce bâtiment.

Après consultation d'un cabinet d'architecte, l'EPFN a présenté trois scénarios :

- 1 – La réhabilitation de l'ensemble à des fins de logements et commerces
- 2 – La réhabilitation avec agrandissement
- 3 – La démolition puis la reconstruction



Le conseil municipal a opté pour la solution n°3, démolition et reconstruction.

En effet, vu la vétusté du bâtiment, le coût pour la réhabilitation aurait été trop important. De plus, l'espace occupé aurait été inférieur à celui de l'option n°3.

L'EPFN a procédé aux recrutements d'un maître d'œuvre et d'entreprises de démolition.

Celle-ci devrait commencer en mars 2025 et s'achever aux vacances de printemps de la même année. Les études préalables ainsi que la déconstruction sont financées en majeure partie par l'EPFN, la subvention de

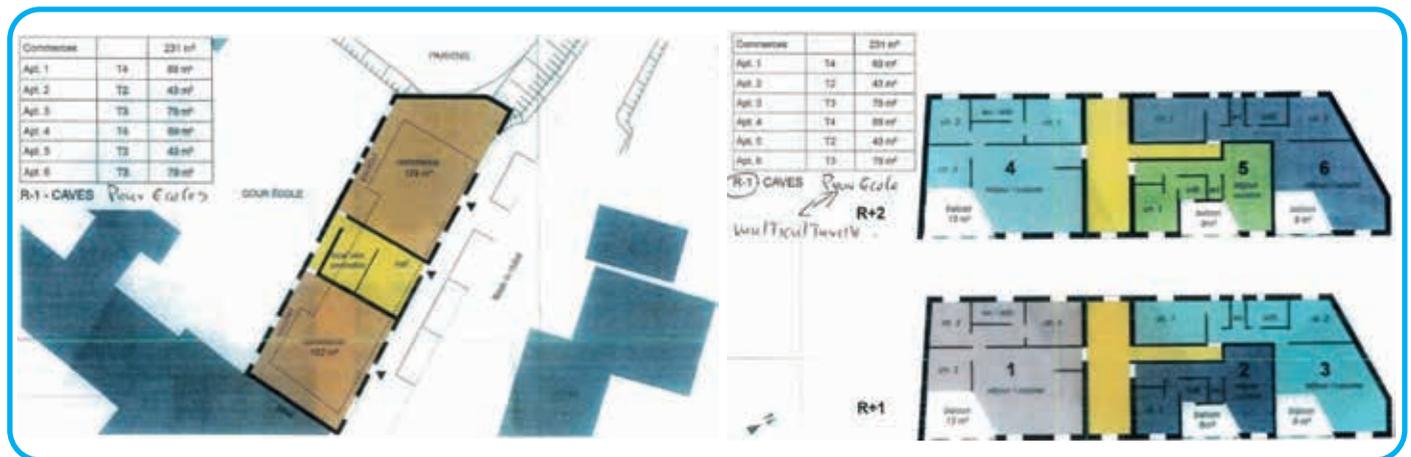
l'Etat « Fonds Vert » (pour la déconstruction) et la Région. Le reste à charge pour le budget communal sera modique.

Phase 2 - Reconstruction

La Commune a recruté, avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), un assistant à maîtrise d'ouvrage qui a la mission de monter les dossiers d'aides diverses pour diminuer les coûts des travaux ainsi que le recrutement d'un maître d'œuvre et d'un architecte pour la reconstruction.

Les lignes principales de cette reconstruction validées par le conseil municipal sont :

- Un RDC affecté aux commerces
- Des niveaux 2 et 3 affectés aux logements (plus ou moins six) avec loyers plafonnés afin de permettre à nos jeunes salariés de se loger près de leurs lieux de travail (et avec, au mieux, des enfants pour nos écoles...)
- Un niveau -1 occupé par une salle multiculturelle pour notre école et nos anciens dans le cadre d'animations ponctuelles intergénérationnelles



Actuellement, nous avançons par paliers avec le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour affiner cette réflexion au mieux pour nos concitoyens.

Comme tout dossier, cela semble long mais toutes ces étapes aident à l'aboutissement d'un projet réfléchi techniquement et financièrement (via la recherche de subventions).

Tri sélectif

Remplacement des conteneurs de collecte

Le conseil municipal a validé la proposition de la Communauté de Commune Coutances Mer et Bocage (CMB) pour l'implantation de colonnes de tri enterrées. Ainsi, sur le parking des Michaux, devant le stade, seront installés des points d'apport enfouis pour les verres, les emballages et les déchets ménagers.

La mise en place sera effectuée en 2025.

Il est toutefois rappelé que la collecte en porte-à-porte des emballages (sacs jaunes) et des déchets ménagers (sacs gris) mise en place depuis janvier dernier doit être privilégiée. Le dépôt de ces sacs gris et jaunes sur le site des Michaux doit rester l'exception.

AIRE DE LA GARE

Ce square se situe derrière l'office de tourisme, il comprend la bibliothèque, le terrain de pétanque et des jeux pour enfants. Des aménagements sportifs sont venus compléter les jeux pour enfants.



Nous avons donc décidé d'ouvrir ces toilettes au public sur une période délimitée.

LE ROND-POINT



La cabane a eu droit à un lifting ! Ce travail artistique assuré par Mélanie Fatout sera complété par deux autres panneaux qui vont notamment évoquer notre bocage ...

Photographie : Y. Champenois

COMMISSION COMMUNICATION CULTURE TOURISME

2024 encore une année pleine de souvenirs et d'émotion !

L'ensemble du Conseil municipal tient à remercier toutes les associations, leurs présidents, membres et bénévoles, les artistes pour tous les événements qui ont été organisés. Merci pour ces moments de partage, de joie et de fête.

Cette année un seul « partenaire » nous a fait défaut pour quelques manifestations, la météo. Mais il sera avec nous en 2025, sans aucun doute.

Commémoration du 80ème anniversaire de la libération

Comme 3 000 communes dans le monde, Blainville-sur-Mer a participé **aux Clochers de la liberté** pour célébrer le 80e anniversaire du Débarquement.

À l'unisson, les cloches des églises ont sonné, jeudi 6 juin 2024, à 19 h 44, cela pendant cinq minutes.

Dimanche 21 juillet 2024 s'est déroulé la commémoration du 80e anniversaire de la Libération. À 17 h, devant la mairie, deux résistants de la commune ont été honorés : André Adde, déporté, pour avoir accroché le



drapeau tricolore au sommet du clocher de l'église et Édouard Quetier, résistant, chef du groupe cantonal «Centurie».

Deux plaques commémoratives ont été dévoilées en leur honneur, au son de la chorale de Frances Hook. Monsieur le maire, dans son discours d'ouverture a rendu hommage à tous les blainvillais qui ont œuvré pour la libération. Dans l'après-midi, la compagnie théâtre aux champs proposait sa création produite pour l'occasion au manoir de Gonnevillle.

Le soir, le bal de la libération sur la place Zimmerbach, a rassemblé beaucoup de monde. L'association Step dance était en force pour faire danser le public.

Ça bougera à Blainville en 2025



2025 l'année a bien commencé avec un feu d'artifice offert aux blainvillais par l'association CAP. Vous étiez nombreux à avoir eu des lumières dans les yeux !

A votre agenda les dates à retenir sont :

- 20 avril 2025 : Chasse aux œufs – Bois Lansdech
- 27 avril 2025 : Bal Mandarine – Ancienne gare de Blainville-sur-Mer
- 17 mai 2025 : Fête de la Moussette – VTF
- 24 mai 2025 : Découverte de la biodiversité du Bois Lansdech, dans le cadre de la fête de la nature
- 8 juin 2025 : Foire aux Huîtres – Plage de Gonnevill
- 21 juin 2025 : Fête de la Musique – Bourg
- 22 juin 2025 : Randonnée nature et déchets - 15h/17h, organisée par la commission jeunesse, Animation Tourisme - Blainville-sur-Mer et l'association AVRIL

Expositions 2025 à la mairie :

8 au 31 juillet 2025 :

« Entre ciels et mer » par Lucie Blin Degrenne – Photographies

4 au 25 juin 2025 :

Véronique Levaufre et Béatrice Diebolt – Photographies et acryliques

19 juillet 2025 : « La Boom » association M808 Sound'ika

Événement musical en plein air, visant à rassembler les jeunes et leurs familles autour d'une programmation musicale électronique, dans un cadre sécurisé et convivial. Cet événement se tiendra dans le Bois de Lansdech, un site récemment réhabilité par l'association AVRIL et la ville de Blainville-sur-Mer. Ce site offre un cadre idéal pour une fête en plein air, tout en sensibilisant à la protection de l'environnement.

- 20 juillet : Vide-greniers – Zone conchylicole

Outil de communication numérique mis en place par la municipalité en complément du Blainvillais et des p'tits blainvillais :

Un site internet, avec pas moins de 370 000 connexions en 2024 et Facebook avec plus de 2000 vues pour chaque publication et 1 400 abonnés. Ce qui prouve l'importance de ces outils très performants au service de notre commune.



Prochainement la commune va se doter d'un panneau d'affichage lumineux. Permettant à toutes les associations et à la mairie de pouvoir communiquer sur des évènements, des informations importantes pour la population. Une réunion à l'attention des associations de la commune sera organisée afin de présenter le panneau et l'organisation de ce nouvel outil de communication.

L'élue référente en appui avec Valérie RENOUF et une employée de la mairie sera Françoise BILLON. Si jamais d'autres manifestations sont organisées mais que nous n'avons pas l'information, n'hésitez pas à revenir vers nous, nous partagerons vos évènements via nos réseaux de communications.



l'installation d'une pompe à chaleur et d'une VMC hygro B ; la réfection totale de la salle de bains et l'installation de garde-corps de protection sur les terrasses. Ainsi, les agents du service technique pourront intervenir pour les premiers travaux de démolition de certaines cloisons en bois.

Le camping est questionné dans le cadre du PPA (éventuelle relocalisation) et du PPRL (plan de prévention des risques littoraux). Il apparaît pertinent de limiter les investissements sur ce site. Un dossier de subvention au titre du FIR (fonds d'investissement rural) a été déposé au conseil départemental. L'obligation est et restera l'amélioration des performances énergétiques : le classement avant travaux en E devra passer en C à l'issue des travaux.

Les 40 emplacements réservés pour les camping-cars rencontrent un vrai succès ! Néanmoins le conseil municipal souhaite pouvoir garder la formule « camping » pour permettre aux plus jeunes l'accès à cette installation.

La commune a investi dans un mobil home neuf et il sera mis à la location. La réunion annuelle des résidents permet chaque année de répondre à leurs questions et ainsi leur permettre un mieux vivre à la Mélette.

Camping municipal « la Mélette »

La rénovation du logement et de la salle d'accueil du camping sera effective dès cette année. Considérant l'estimation des coûts des travaux initialement prévus, les aménagements pour le logement seront revus à la baisse avec une rénovation de l'existant, sans modifier ni la distribution ni le nombre de pièces. Les travaux seraient limités à l'isolation (murs extérieurs (par l'intérieur), dalle basse qui donne sur la salle de réunion et toiture lors de sa rénovation) ; la mise aux normes en électricité ;

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Mobilités / voies douces



Lundi 1er juillet 2024, le maire Louis Teyssier, accompagné de Gérald Lemonnier conseiller délégué, s'est rendu au conseil départemental pour la signature du FIR (fonds d'investissements rural) destiné à accompagner financièrement l'aménagement de la voie verte.

L'inauguration de la « Serpent'libre », s'est déroulée le mardi 16 juillet avec de nombreux cyclistes accompagnés des élus locaux et départementaux. (Photos ci-dessous)



Réglementation : CVCB et voie verte

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), parfois appelée « Chaucidou » concerne la rue de la mer (limitée dorénavant à 30 km/h), celle du Sénéquet et celle de la vieille Digue (limitées à 50 km/h).

Il s'agit de sécuriser les déplacements des cyclistes, d'apaiser la circulation et de partager la route.

Rue de la vieille digue, la vigilance est de mise à l'occasion des marées notamment en terme de visibilité des cyclistes mais aussi de vitesse des tracteurs.

Si besoin, pour mieux comprendre ces règles de circulation, retrouvez le flyer explicatif (distribué dans les commerces)

En voiture,
différents cas de figures peuvent se présenter :

Voie verte

La « Serpent libre » est réservée aux modes de transports non-motorisés. Le conducteur d'un véhicule motorisé qui y circulerait s'expose à une amende de 4e classe, soit une contravention de 135 €. Seuls les cyclistes, les piétons ou parfois les cavaliers peuvent donc s'y côtoyer.



Le revêtement posé (sable stabilisé) s'explique par les préconisations de la commission départementale compétente en matière de nature, des paysages et des sites (article R.423-25 du code de l'urbanisme)

La voie verte n'est donc pas une piste ou bande cyclable, identifiable par ces panneaux selon le caractère obligatoire :



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles



Piste ou bande obligatoire pour les cycles et de fin de piste ou bande obligatoire pour les cycles

Bornes électriques vélo

Trois bornes ont été posées au niveau de la bibliothèque. Dans l'année elles seront utilisables gratuitement des vacances de printemps à fin septembre.



Et la suite...



La commune a été lauréate du programme CEE AVELO 3. Elle va donc bénéficier du soutien technique et financier de l'ADEME pour les études qui concernent le deuxième itinéraire vers le collège.

Un groupe de travail a aussi été constitué pour proposer aux collégiens qui se rendent à vélo d'être davantage sécurisés en étant plus visibles.

Plateforme de mobilité et Rézopouce

En prenant la compétence mobilité en 2021, Coutances mer et bocage a mis en place une stratégie mobilité dont une des actions phare est la plateforme de mobilité. Ce service est opérationnel depuis le 22 avril. Il s'agit d'un service de conseils, de renseignements et d'accompagnement des publics en situation de précarité de mobilité.



Flyers et informations disponibles sur le site et en mairie

En partenariat avec la CMB la commune a proposé des lieux susceptibles d'accueillir le dispositif de mobilité « Rezo Pouce ». Cette application qui se situe entre le covoiturage et le traditionnel



autostop, vise à faciliter les déplacements de proximité. Expérimentation parking du stade pendant « Jazz sous les pommiers » et « Chauffer dans la Noirceur » Mise en service envisagée : septembre 2025

Biodiversité

Dans le cadre de leur formation et d'une convention signée avec la commune, les élèves du Campus Nature sont venus le mercredi 20 janvier 2024 pour poursuivre l'aménagement de l'ancienne décharge (parcelle ZL 7) devenue «Bois de Lansdech». Au programme : nettoyage et coupe de bois pour le sentier, plantation du talus à l'entrée, coupe de branches pouvant servir à la protection dunaire. Ce partenariat sera maintenu pour les années à venir.



Cet espace a été ensuite aménagé en espace de découverte avec un sentier qui regroupe des énigmes sur les essences d'arbres. Ouvert au public en dehors de la période de chasse. Deux animations y sont organisées dans l'année par l'association AVRIL : chasse aux « œufs » (20 avril) et fête de la Nature...à vélo (24 mai 15-17h).

Bienvenue au bois de LANSDECH!

Plan et recommandations

LA MARE AUX GRENOUILLES

Ce site est une ancienne décharge réhabilitée d'environ 1ha8. Un sentier de découverte des essences d'arbres et d'arbustes a été créé en 2023 dans la continuité des plantations faites par la commune en 2009. L'objectif reste « 1 arbre, 1 habitant ».

P Parking

i Panneaux de découverte du site

Panneaux du sentier avec énigmes

Mare temporaire

Espace technique réservé au public

Délimitation du bois de Lansdech

Milieu humide: usage temporaire

Recommandations

En dehors de l'espace technique, l'accès est autorisé au public : **dernier week-end de mars / 1^{ère} quinzaine de septembre** (en dehors de la période de chasse).

Des déchets de tous genres (machines à laver, gravats, plastiques...) sont encore présents sous vos pieds.

Par conséquent " La cueillette et la consommation des champignons et fruits qui pousseraient spontanément sur le site est interdite". (DDTM 05 mai 2022)

Deux autres panneaux explicatifs se trouvent à l'entrée du petit bois

Recensement des espèces végétales :

la commission remercie M Mazières, blainvillais et bénévole.

414 espèces végétales ont été recensées et enregistrées.

Retrouvez les résultats sur : <https://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>

Mare aux grenouilles



Un sentier de découverte a été aménagé, il passe derrière la table de pique-nique. (voir pointillés jaunes).

Vous trouverez aussi une indication au sujet de la nourriture des oiseaux.



Espace de découverte des Polders

Un sentier permettant de faire le tour d'une parcelle du Polder est en cours d'aménagement (trait jaune).

Il sera ouvert au public de fin mars à fin septembre, c'est-à-dire en dehors des périodes de chasse.

Un parking vélo sera posé face à l'entrée



Déchets

En partenariat avec l'association des commerçants (Cap Blainville sur mer) et le groupement d'employeurs de la côte des Havres, la commune renouvelle l'opération des cendriers de poches pour lutter contre la pollution et notamment la pollution marine.

La commune, en partenariat avec la CMB et l'association AVRIL va installer un composteur dit « autonome en établissement » qui sera utilisé pour la cantine.

Il est aussi prévu d'enterrer les poubelles du parking du stade . Pour le nouveau Tri et la nouvelle collecte voir rubrique CMB.

Les actions réalisées en faveur de la biodiversité et les projets à venir ont valu à la commune d'être lauréate du dispositif « Territoires engagés pour la nature ». Remise des prix le 27 février à St Lô.



La commune offre aux habitants la possibilité de végétaliser certains espaces du domaine public, notamment les fonds de trottoir le long des murs d'habitation.



Accueillir des plantes spontanées ou cultivées, c'est apporter de la couleur, senteur et fraîcheur en ville, c'est limiter l'imperméabilité des sols par absorption de l'eau de pluie. Cela permet également de protéger la petite faune, insectes, oiseaux... Enfin, là où les trottoirs fleurissent, la saleté recule et l'usage des désherbants chimiques diminue...réduisant ainsi la pollution des cours d'eau.

Comment procéder ?

Il suffit de dégager, sur le trottoir, le long de la maison ou de la limite de propriété, un espace de 15cm de large et 5m de long au maximum et de respecter quelques règles...Travaux assurés par la commune

- Demander l'accord de la commune
- Définir la zone de plantation en respectant la convention que vous aurez signée
- Entretien sans utiliser de désherbant ni de produit chimique
- N'apporter que des engrais organiques
- Ne pas utiliser de plantes urticantes.

L'ensemble des points à respecter sont détaillés dans la convention de fleurissement (à consulter sur le site et en mairie).

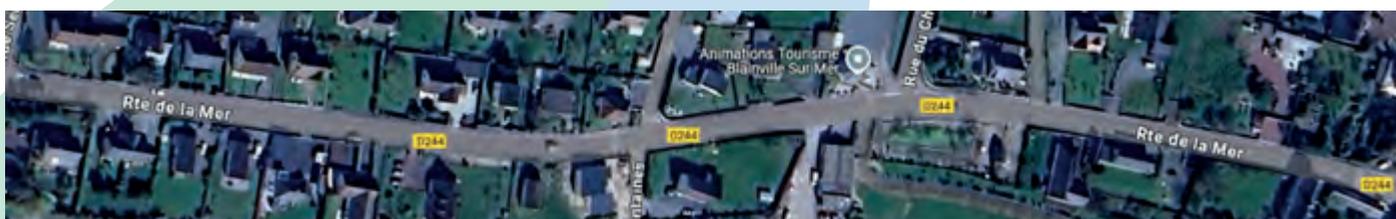
Choisir ses plantes peut être difficile au départ. Aussi, la commune de Blainville-sur-mer vous offre 20 g de graines, 10 jeunes plants et du terreau.

LA DÉMARCHE VOUS INTÉRESSE ? RIEN DE PLUS SIMPLE :

Complétez le formulaire disponible en mairie et sur le site pour vous faire connaître.

Nous reviendrons vers vous pour : vérifier la faisabilité du projet / vous présenter le cahier des charges / signer la convention / organiser les travaux

Attention 2025-2026 : expérimentation « Route de la mer » selon nombre de volontaires



Commission jeunesse

Nous nous sommes réunis à quatre reprises pour rencontrer Louis notre maire, découvrir le fonctionnement de la mairie et faire des propositions. Elles ont été présentées par deux jeunes lors d'un conseil municipal.

Pour 2023 -2024 nous avons réalisé sept pancartes pour indiquer le bois de Lansdech, la pancarte de la voie verte baptisée « la Serpent'libre » avec son Qrcode, créé le logo pour le 80ème et le logo de notre commission.



De gauche à droite : Maina, Sacha, Cyprien, Raphaël, Liam, Jade, Chloé et Juliette.

Derrière: Gérald, Carole et Valérie (élus), Agnès (pour CAP Blainville).



Pour l'année 2025 nous avons programmé :

- L'alimentation des mangeoires durant l'hiver
- Une randonnée nature pour découvrir des chemins et ramasser les éventuels déchets (le dimanche 22 juin entre 15 et 17h)
- Un projet photo dans l'espace de découverte des polders (sortie encadrée prévue en mai)
- Un nom pour notre école

Nous attendons aussi les travaux de la salle du camping pour avoir un espace jeune et se retrouver autour de jeux divers (gaming, jeux de société...)

Merci à cette équipe fort sympathique pour leur dynamisme et leurs belles idées !

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas (conditions d'inscription en mairie et sur le site).

Interview croisée réalisée par des jeunes de la commission
« Trois questions à..... »



NATHALIE



SYLVIE

Depuis combien de temps travaillez-vous pour la commune de Blainville ?

Nathalie : Alors je suis arrivée par voie de mutation en août 2023

Sylvie J'ai commencé en 1986, bientôt 40 ans ! J'ai été recrutée en tant que garde-champêtre, puis j'ai passé le concours pour être adjoint administratif puis concours de rédacteur.

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre métier ?

Nathalie : Je fais le ménage des écoles et de la mairie, j'accompagne les enfants dans le bus, sur le temps de la cantine et j'accompagne les enfants sur le temps du midi après la cantine dans la cour.

Sylvie : Secrétaire de mairie c'est accueillir et renseigner le public c'est aussi faire de la comptabilité, payer les factures des dépenses de la commune. Aider les élus dans l'application de leurs décisions. C'est un travail très varié, ce qui est très intéressant mais le point négatif c'est qu'il y a beaucoup de contraintes administratives dans les procédures à suivre, des contradictions parfois sur les projets décidés par le conseil municipal et qui ne correspondent pas à mes idées, mes valeurs, et que je dois aider à réaliser. Comme c'est très varié, on connaît un peu tout mais on n'a pas de connaissances approfondies dans une matière ou une autre.... Il y a aussi la gestion du personnel, les réunions du conseil municipal, les demandes de subventions, courriers, les prises de rdv pour le maire...

On est deux à temps complets, une à temps partiel, mais bientôt 3 à temps complets et 1 mi-temps. Il y a Nathalie qui s'occupe plutôt de l'urbanisme, de la gestion de la paie et du personnel, Pascale qui travaille à mi-temps qui s'occupe beaucoup de l'accueil, des factures de cantine et de l'état civil. Et la 3ème personne qui est assistant comptable et aussi à l'accueil, actuellement c'est Thomas mais il ne va pas rester et sera remplacé.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail et dans la commune de Blainville ?

Nathalie : tout sinon je ne le ferai pas. Et en ce qui concerne la commune de Blainville, je me suis rapprochée de Blainville car toute ma famille est ici, j'étais sur la commune de Les pieux avant donc je me suis beaucoup rapprochée de ma famille.

Sylvie : Ce qui me plaît c'est la diversité, toutes les tâches multiples et variées qui sont à faire. Ce qui me plaît c'est d'avoir à faire aux gens, d'essayer de les aider, d'aider les élus même si des fois je les embrouille (lol) et d'essayer de faire avancer les choses !

Ce que j'aime dans ma commune c'est la mer. Habiter au bord de la mer c'est ça qui me plaît ici. C'est surtout ça !

« Merci à Nathalie et Sylvie pour toutes ces réponses », Chloé, Liam et Sacha

COMMISSION LITTORAL

Chantiers école

Le jeudi 21 mars 2024 des élèves du RPI et des collégiens ont participé dans la bonne humeur à la pose des sapins dans deux casiers de chaque côté de la cale de Gonneville afin de protéger le cordon dunaire.

Merci aussi aux adultes venus les encadrer pour prêter main forte : Madame Lemarigner enseignante, M Pniak CPE , M Dudouit de la DDTM, Gilbert (agent communal) , Gérald et Thierry (élus) et M Lemarinel (bénévole).

Malheureusement la tempête de la semaine suivante n'a pas laissé le temps à cet aménagement doux de s'ensabler....Prochaine intervention fin mars 2025



Le lundi 16 décembre, une classe du lycée nature de Coutances de seconde NJPF a réalisé un chantier consistant à replanter des oyats sur les six espaces laissés libres suite à l'enlèvement de cabanes.

Les élèves étaient encadrés par les enseignants, par M Dudouit de la DDTM ,M Lemièrre du conservatoire du littoral et G Lemonnier (élu).

Cette action participe aussi à la consolidation du cordon dunaire.



TRAVAUX LITTORAL

entretien des ouvrages en 2024



- Plage de Gonneville – banc du Nord
 1. banc du nord : deux opérations de rechargement en sable ont été réalisées suite aux tempêtes, en février puis en mars 2024, pour un coût total TTC de 33 852€
 2. entretien/restauration de fascines : réalisation en février pour 10 728€ TTC (aide financière de l'Etat : 8 582€ soit 80%).
 3. Plage de Gonneville côté nord : réalisation de fascines casier en février pour un montant de 13 223€ TTC (aide financière de l'Etat : 10 578€ soit 80%).

- Plage sud

Remaniement des enrochements devant le Grand Herbet, pour un montant TTC de 26 892€.

La communauté de communes Coutances mer et bocage participe au financement des travaux d'urgence (rechargements en sable et remaniement des enrochements) à hauteur de 16 874€, soit 27.8%.

2ème rangée de pieux au banc du Nord – janvier/février 2025

Après avoir surmonté de nombreux obstacles et contraintes administratives, la seconde rangée de pieux au banc du Nord a pu être installée en ce début d'année, sur 700 ml à partir de la cale.

La commune remercie M. Julien MINICONI, sous-préfet et Mme Marianne PIQUERET, DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) pour leur appui afin de faire aboutir ce projet.

- coût HT : 209 304€ TTC

- subvention de l'Etat (80%) : 167 443€

- reste à charge budget communal (20%) : 41 861€

PPA

Pour renforcer et préserver le littoral, notamment les dunes et les zones sensibles, des travaux ont débuté dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) « Entre deux havres », co-piloté par Coutances mer et bocage et le Préfet de la Manche.

Les travaux ont débuté en janvier 2025 sur le secteur du Banc du Nord (Blainville-sur-Mer) :

- Entretien, prolongement et doublement des rangées de pieux en bois sur 1000 mètres (dont 700 mètres réalisés dès ce mois)

- Installation de 1 000 mètres de fascines et 3 700 mètres de ganivelles pour stabiliser les dunes.

- Aménagement d'un nouveau casier à sapins



COMMISSION SCOLAIRE

Commémoration du 80ème

Dans le cadre du 80ème anniversaire du Débarquement et de la Libération, Michel Boivin, historien est intervenu au mois de mars auprès de la classe de CM2 de madame Lemarigner. A partir d'une carte de la Libération de la Manche, il a pu répondre aux nombreuses questions de Juliette, Louane, Enzo, Cyprien, Chloé, Louanne et tant d'autres...:



«Pourquoi cela a pris 4 ans pour être libéré ?»
«C'est quoi être Résistant ?»
«Pourquoi le Débarquement n'a pas eu lieu le 5 juin et pourquoi en Normandie ?»
«Qui commandait le Débarquement ?»
«Pourquoi les alliés ont-ils autant bombardé ?»
«Et Blainville sur mer à la Libération ?» etc....

Merci à Michel BOIVIN et aux enfants qui ont été très à l'écoute pour mieux comprendre cette période de notre histoire. Ils ont poursuivi cet apprentissage avec par exemple la visite du musée d'Utah Beach !



Fresque du plateau sportif

Lundi 17 juin c'était l'inauguration de la fresque réalisée par trois classes du RPI. Cette réalisation encadrée par Mélanie Fatout, a aussi donné lieu à un enseignement artistique par les enseignantes concernées.

Concert en famille

Le dimanche 27 avril, la municipalité offre un moment familial autour d'un pique-nique dès 11h30 et d'un concert à destination des enfants. Le bal des Mandarines enchante les petits et les adultes depuis maintenant plus de 30 ans avec un grand répertoire. Les danses collectives nous emporteront pendant toute l'après-midi. Le concert commence à 13h30, il a lieu au square de l'ancienne gare. Sur place, l'ASPAREL, l'association des parents d'élèves de notre RPI, organise une vente de boissons et de gâteaux. Attention, c'est à vous d'apporter votre repas et n'oubliez pas les couverts.

ÇA BOUGE À Blainville AVEC la Mer ASPAREL

POUR FÊTER LA RENTRÉE, LES ENFANTS SONT CONVIÉS AU

BAL DES MANDARINES

DIMANCHE 27 AVRIL

ACCUEIL 11H30 DEBUT DU CONCERT 13H30

SQUARE DE L'ANCIENNE GARE

PIQUE-NIQUE BAR TENU PAR L'ASPAREL -PAS DE C\$-

PROLONGATION POSSIBLE PAR DES JEUX ALORS APORTEZ VOS JEUX DE BOULES DE PÉTANQUES OU MOLKI ETC ...

MERCI DE VENIR AVEC VOTRE REPAS ET VOS COUVERTS.

STATIONNEMENT : PARKINGS DU BOURG, DE L'ÉGLISE, DE LA CANTINE, DU Cimetière, DU STADE PUIS UN PEU DE RAVOÏNE ...

Les tarifs de la cantine cette année :

Voici les tarifs qui ont été fixés par le conseil municipal, ils sont inchangés depuis 2020.

	Prix par enfant :	Famille à partir de 3 enfants : (prix par enfant)
2023/2024	3,90 €	3,90 €
2024/2025	3,90 €	3,30 €

Pour les enseignantes, le prix a été fixé à 6,50 €.

TRAVAUX

RUE DE LA MONNERIE

Les travaux se sont terminés en 2024 et l'inauguration a eu lieu en juin.

A l'issue de cet aménagement, le conseil départemental a cédé la voirie à la commune, entre la RD 72 (rue d'Agon) et le chemin de Waratah, soit environ 700 ml.

Le coût pour le budget communal n'est pas encore connu, estimé à 165 000€.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX 2024

L'effacement des réseaux la Halle/les Landiaux a été réalisé préalablement aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et de refonte de la voirie. La participation de la commune s'élève à 31 211€, représentant 20% du coût total, les 80% restant étant financés par le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50).

L'effacement des réseaux avec reprise du réseau d'eaux pluviales est terminé dans la rue de Bas (du RD 650 à l'intersection avec la rue des Quarantaines), le chemin du Huton et celui de la Rousterie. Le coût pour le budget communal s'élève à 39 000€, représentant 22% du coût total, les 78% restant étant financés par le SDEM50.



ÉCLAIRAGE PUBLIC :

remplacement de luminaires avec le Syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50)
Nous avons remplacé les luminaires les plus énergivores et/ou ceux présentant une pollution lumineuse importante : giratoire de la Louverie, rue du marais, lotissement HLM rue des Quarantaines et rue de la Taupaine. La participation du budget communal à ces travaux s'élève à 16 700€, représentant environ 45% du coût total.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2025

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours pour :

- la construction de 6 boxes de stockage parking des Michaux
- l'extension de l'atelier municipal
- la rénovation de la salle d'accueil du camping

La rénovation du logement du camping est également prévue.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Cette année, l'effacement va se poursuivre dans la rue de Bas, de l'intersection avec la rue des Quarantaines jusqu'au bourg, en incluant le lotissement du Dégrat.

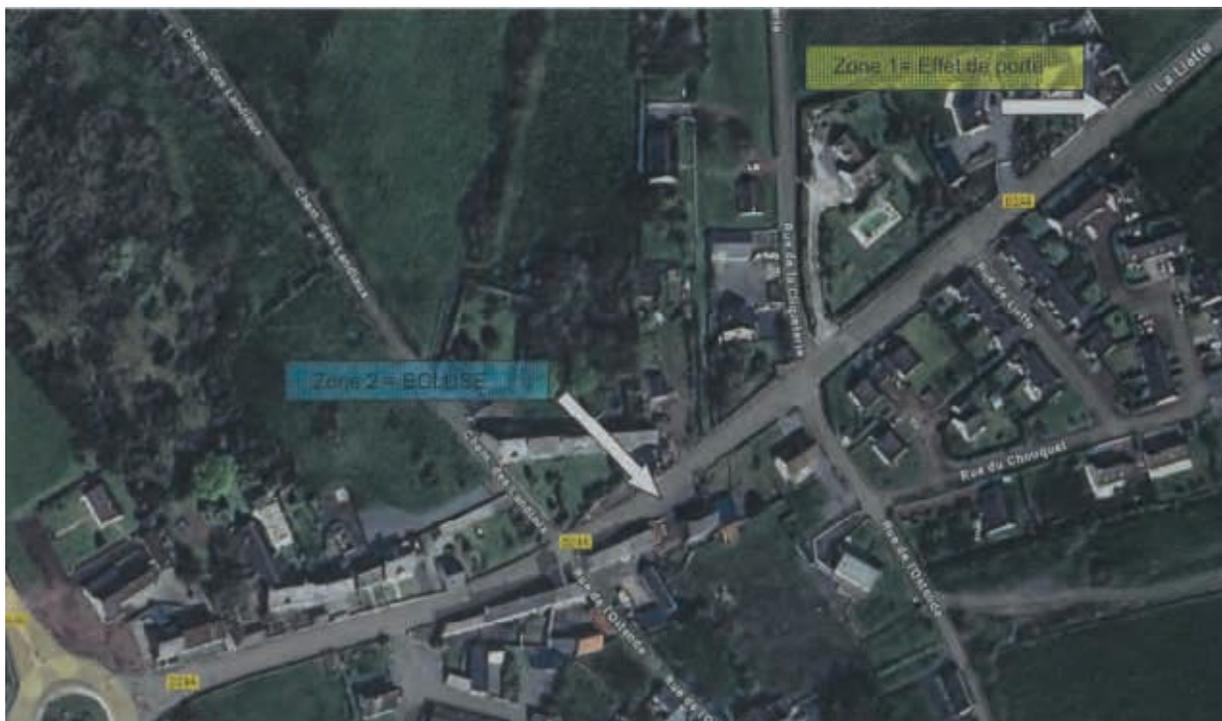
AMÉNAGEMENT DE VOIRIE LA LOUVERIE

En coopération avec les services du conseil départemental (ATD), des aménagements de voirie sont prévus sur la RD 244, à la Louverie, côté Est du giratoire. L'objectif est la réduction de la vitesse des véhicules.

L'entrée de l'agglomération sera déplacée à l'entrée du lieu-dit (en venant de Coutances) et une écluse sera mise en place avec une limitation de vitesse à 30 km/h.

Le budget prévisionnel de ces aménagements s'élève à 44 000€ TTC.

Avant-projet aménagements la Louverie



AMÉNAGEMENT DE LA RUE D'AGON

L'effacement des réseaux est terminé, avec réfection provisoire de la voirie.

Des contrôles de chaque branchement individuel au réseau d'assainissement collectif vont être réalisés. Ils permettront de vérifier, d'une part, la séparation des eaux pluviales et des eaux usées et, d'autre part, la conformité du raccordement de toutes les eaux usées.

La refonte définitive de la voirie avec aménagements de sécurité pour limiter la vitesse des véhicules est à l'étude avec les services de l'agence technique départementale (ATD). Plusieurs projets seront proposés. Après consultation des riverains, la décision finale appartiendra au conseil municipal.

Point de vigilance :

Une fois tous les travaux terminés, l'intervention sur la voirie rénovée, pour un éventuel raccordement en électricité/eau potable/assainissement/téléphone, ne sera pas autorisée avant au moins 5 ans, voire 10 ans. Les propriétaires envisageant une prochaine construction ou un aménagement nécessitant ces raccordements aux réseaux publics sont donc vivement incités à les prévoir dès à présent. Pour toute information complémentaire, s'adresser en mairie.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Coutances mer et bocage. Informations sur l'avancement de la démarche

Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'est tenu en conseil communautaire le 15 janvier 2025. Il s'agit du projet politique du document d'urbanisme qui définit l'aménagement pour les 12 prochaines années. A partir de ces orientations générales seront définies les règles d'urbanisme encadrant l'ensemble des projets de constructions et d'aménagements à venir.

La concertation continue, avec dernièrement une réunion publique sur le PADD et la tenue d'une exposition dans 5 lieux du territoire (Espace Culturel Agon-Coutainville, les Unelles Coutances, mairie de Gavray-sur-Sienne, Médiathèque de Saint-Sauveur-Villages, Médiathèque de Roncey) jusqu'au 5 avril 2025 sur l'ensemble des pièces PLUi.

Des réunions publiques seront organisées début mai afin de présenter et d'échanger sur les pièces réglementaires (plan de zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation).

Les derniers éléments de concertation sont consultables sur le site internet de la communauté de communes Coutances mer et bocage : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/urbanisme/plui>

Pour recueillir les observations des habitants et des acteurs du territoire, des registres de concertation sont disponibles dans les mairies et au pôle communautaire Aménagement et Développement du Territoire (18 rue du Clos 50590 Montmartin-sur-Mer).

L'objectif de la démarche d'élaboration est un arrêt de projet au mois de juin 2025, pour une approbation et mise en vigueur courant d'année 2026.

ASSAINISSEMENT

Les travaux du déplacement du poste de relevage de Gonnevill (rue du Pont Crochu) sont terminés. Le plan de financement définitif est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Maîtrise d'œuvre, levés topo, études et contrôles	43 000 €	Agence de l'eau Seine-Normandie 60%	430 000 €
Travaux	664 000 €	Budget communal 40%	287 000 €
T O T A L	717 000 €	T O T A L	717 000 €

L'extension du réseau d'assainissement collectif à la flèche sud du havre de Blainville-sur-mer (concernant principalement les deux restaurants et les entreprises conchylicoles du GIE d'Agon-Coutainville) vont commencer à la fin mars et se termineront fin mai.

Ces travaux sont réalisés en coopération avec la commune d'Agon-Coutainville par l'entreprise STURNO. Ils sont financés (hors études et maîtrise d'œuvre), à 40% par l'agence de l'eau Seine-Normandie d'une part, et à 20% par le conseil départemental, d'autre part.

Le budget prévisionnel HT s'élève à 566 000€, dont 410 000€ pour les travaux. La participation de notre commune est estimée à 155 000€, celle de la commune d'Agon-Coutainville à 165 000€.

Ces travaux seront contraignants pour les professionnels, les commerçants et les usagers de la plage sud. En effet, l'entreprise utilisera une partie de la surface des parkings pour stocker matériel et matériaux le temps des travaux (voir plan ci-dessous).

[Salle multi-culturelle](#)

La réflexion est lancée depuis plusieurs mois. La complexité des procédures de l'urbanisme impose aujourd'hui des réflexions à plusieurs niveaux. Notre ambition reste intacte et nous poursuivons. A l'heure de la rédaction de ce journal nous sommes en négociation avec les CAF et VTF. Dès que nous aurons une réponse ferme nous vous informerons.

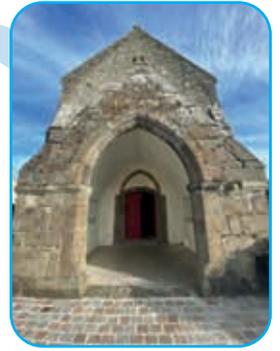


[Eglise Saint Pierre : Bientôt la réouverture !](#)



Après près de 3 ans de fermeture, les blainvillais peuvent désormais garder les yeux sur la porte de leur église, qui ne devrait pas tarder à s'ouvrir : encore quelques mois de patience (fin 2025) et tous pourront retrouver ce lieu, témoin depuis des siècles de la vie de notre village. En effet, afin de répondre aux attentes de nombre de blainvillais, l'équipe municipale a décidé de lancer, plus rapidement qu'initialement prévu, une quatrième tranche de travaux. Même si cette quatrième tranche ne pourra permettre la réhabilitation totale de l'édifice (le chœur et les chapelles latérales resteront pour l'ins-

tant en l'état), la nef et la travée du clocher restaurées pourront accueillir non seulement les paroissiens, pour les événements « culturels » (messes, funérailles, mariages, baptêmes...), mais aussi chacun d'entre nous pour des manifestations « culturelles » avec des projets en cohérence avec l'esprit du lieu (concerts, conférences, expositions...) : une excellente nouvelle !



Quatrième tranche : quels travaux ?

Les trois tranches de travaux déjà mises en œuvre visaient à restaurer le clocher, les façades et les couvertures victimes de dégradations liées à l'âge et de restaurations passées inadaptées. Les maçonneries extérieures ont désormais été débarrassées de toute trace de ciment (matériau incompatible avec le bâti ancien) et l'édifice mis hors d'eau.

Il est maintenant important de réguler l'humidité ayant infiltré les maçonneries intérieures, les sols, les boiseries et les voûtes : purge des joints et enduits ciment, réfection à la chaux, restauration des voûtes plâtrées, remplacement de solives de la tribune...

Tout chantier de cette importance révèle son lot de mauvaises surprises : Les planchers bois sur lesquels étaient fixés les bancs reposaient sur terre battue. Conséquence de l'humidité, ils se sont révélés en partie atteints de pourrissement, Ainsi, une intervention lourde non initialement prévue majore le budget consacré à la restauration de la nef : décaissements des sols en terre, purge des bordures en ciment, réfection d'une dalle ventilée en béton de chaux...

POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Après plusieurs mois de réflexion et de concertation entre Agon-Coutainville et Blainville-sur-mer, les deux communes se sont associées pour la création d'une police municipale pluri-communale.

Jean SIMONIN, chef de service principal, a pris ses fonctions en mai 2024. Il est secondé depuis le 1er juillet 2024 par Marie TARANOFF, brigadière.

Pour officialiser cette mutualisation, une convention fixant les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des agents et de leurs équipements a été signée entre les maires des deux communes.

Une convention de coordination avec la Gendarmerie Nationale a également été signée.

Notre police municipale pluri-communale s'inscrit en priorité dans les actions de prévention et de dialogue avec nos concitoyen.es afin de lutter contre les incivilités et d'assurer la sécurité de proximité.

Jean SIMONIN et Marie TARANOFF interviennent régulièrement sur notre commune, soit à la demande du maire ou des adjoints, soit à la demande des habitant.es.

La police pluri-communale est présente sur le marché le mercredi matin, ainsi que sur les manifestations organisées par la commune ou les associations locales. Elle intervient également en cas de troubles de voisinage, de divagations d'animaux, d'infractions en matière d'urbanisme.



Elle participe à la mise en place du plan communal de sauvegarde (PCS) actuellement en cours, visant à planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires ; ainsi qu'à la réflexion sur les aménagements et la sécurisation de l'accès au collège les Embruns.

Par ailleurs, le maire a pris un arrêté réglementant la pratique du démarchage à domicile. N'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale pour toute question à ce sujet.



Commune de blainville-sur-mer

POLICE PLURICOMMUNALE
Un café avec un policier



Commune de blainville-sur-mer

1 café avec un 1 policier sur le marché d'Agon-Coutainville.

Une action de rapprochement «POLICE / POPULATION» qui permettra de mieux connaître notre métier, et ainsi de mieux nous connaître.

La population est invitée à nous rencontrer, autour d'un café.

La police pluri communale pourra aborder avec vous tous vos problèmes et sujets du quotidien.

Cette opération permet de renforcer le lien de confiance entre les forces de l'ordre et les usagers.

Cette intervention aura vocation à être renouvelée.

La police municipale opère sur les communes d'Agon-Coutainville et Blainville sur mer, en véhicule, à pied ou à vélo, dans le but d'être accessible à tous.

Le poste de Police Pluri-communale peut vous accueillir au :

19 Avenue des Pins 50230 Agon-Coutainville

du lundi au vendredi de 9H30 à 10H30 et de 13H30 à 14H30.

L'objectif est d'assurer une présence visible et accrue au cœur des communes, près des citoyens et commerçants. Venez nous rencontrer dès 10H00 sur le Marché de Blainville-sur-mer

le mercredi 02 juillet, et le 6 août

Nous serons là pour répondre à toutes vos questions, vous informer et mieux faire connaître notre fonction.

POLICE PLURI-COMMUNALE

Agon-Coutainville/Blainville sur Mer

19 Av des Pins

50230 AGON-COUTAINVILLE

Tel : 06.40.07.83.92

Mail : policeagonblainville@agoncoutainville.fr

LISTE DES ASSOCIATIONS INTERVENANT SUR LA COMMUNE DE BLAINVILLE/MER

Nom de l'association	Contact	Adresse	téléphone
Animations Tourisme Blainville-sur-Mer	Président : M. Gérard CHARPENTIER	12 bis route de la Mer – Blainville-sur-Mer 10 rue de la Taupaine	02 33 07 90 89 06 48 95 72 07
ASCOMER Association pour la connaissance des produits de la mer	Président : M. Laurent K'DUAL Secrétaire : M. Basile MARTIN	13 La Chardotterie 34 rue de la Monnerie	06 87 43 21 63 06 27 62 20 10
ASJ BSM Association Sportive des Jeunes de Blainville-sur-mer et St-Malo-de-la-Lande	Président : M. Jérôme DESHAYE	Club House : Stade les Michaux Domicile : 5 rue du Mesnil 50200 Gratot	06 88 41 80 63
ASPAREL Association des parents d'élèves du RPI St-Malo-de-la-Lande-Blainville/mer	Présidente : Mme Lucie POMMIER	29A rue des Quarantaines 50560 Blainville-sur-Mer	02 50 69 00 37
Au Vent d'Amont Blainvillais gymnastique volontaire	Président : M. Jean-Paul DEUSY Trésorière : Mme Rose-Marie MAUDOUIT	7 rue des Quarantaines – Blainville-sur-mer 4 rue des Nattes	02 33 45 12 25 02 33 41 05 52
Blainville-sur-Mer Patrimoine	Vice –prés. Mme Bénédicte UKAS-COURY	8 village de Grouchy – 50560 Blainville-sur-Mer	02 33 47 03 63
CAP Blainville sur mer	Co-Présidentes : Mme Vickie LE BILLAN Mme Edwige COTENTIN	Vickie Edwige	06 58 18 15 86 06 81 67 07 09
Club du Littoral	Présidente : Mme Christiane LECAPLAIN	La Jeannerie - 50560 Blainville-sur-Mer	02 33 47 24 49
Entrain de lire	Présidente : Mme Pascale BILLY Secrétaire : Rose-Marie MAUDOUIT	7 route de la Mer –Blainville-sur-mer Domicile : 4 rue des Nattes – Blainville/Mer	06 16 59 41 41 02 33 47 05 52
Groupeement sportif « la Côte de l'Espace »	Présidents : M. Jean-Jacques GILLES M. Gilles CHLOË M. Thomas DEPÉRIER	24 route du Moulin de Vesques 50200 GRATOT	06 76 06 23 06 02 33 46 33 52
HORIZON Association d'aide aux personnes en difficulté	Président : M. Régis GERVAISE Secrétaire : M. Alexis GERVAISE	10 chemin des longs champs – Blainville-sur-mer 33 Lotissement des Quarantaines – Blainville-sur-Mer	02 33 47 29 63
M808 Sound'ika	Président : M. Mathis GLOUX	73 route de la Louverie – Blainville-sur-mer	06 70 90 98 87
MAM les Petits Moussaillons		28 rue de la Monnerie	02 50 69 31 39
NAV'SOLIDAIRE	Président : M. Antoine MICHEL	Mairie - 3, rue de l'église Blainville-sur-Mer	06 95 45 01 27
ROCK EN BROUSSE	Présidente : Mme Annick BEAUDOUIN Secrétaire : M. Laurent CHARTIAUX	12 la robinrière 50560 Blainville-sur-Mer 79 route de Mathon 50430 LESSAY	06 03 55 11 16
Section locale SNSM	Président : M. Pierre ADDE	7 rue de Néauville – 50560 Blainville-sur-Mer	02 14 15 82 62
Société de Chasse Blainville/St-Malo	Président : M. Daniel FRÉRET Trésorier : M. Alain MARIE	29 Route du Menhir– 50200 St-Malo-de-la-Lande 15 La Rogerie Blainville-sur-Mer	02 33 45 74 85 02 33 47 75 50
STEP DANCE	Président : M. Emmanuel LEFRANCOIS Trésorier : M. Jacky BAZIN	6 rue Montigny 50200 COUTANCES	06 71 12 11 83
UNC – UNCAFN Union Nationale des Combattants	Président : M. Jean-Claude CHAVAILLARD	3 chemin de la Rousterie – Blainville-sur-Mer	02 33 46 40 03

ASCOMER



L'ASCOMER est une association qui a pour but de promouvoir les produits issus de la conchyliculture et de la pêche locale. La foire aux huîtres est donc organisée pour atteindre cet objectif. L'édition 2024 a été un beau succès. La prochaine est déjà en cours de préparation, elle aura lieu le dimanche 08 juin 2025. Alors mettez une croix sur votre calendrier, pour venir déguster des huîtres crues ou chaudes, moules-frites et bulots sur place ou à emporter, présence de nombreux stands et animations (batucada, balades à poney, cour de cuisine, course de doris, apéro-concert) ainsi qu'une brocante toute la journée. Les personnes intéressées pour exposer durant celle-ci, peuvent s'inscrire à l'office de tourisme de Blainville-sur-mer. Pour les professionnels, merci de nous contacter à cette adresse :

ascomer50560@gmail.com

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la foire aux huîtres 2024, notamment les bénévoles ainsi que les professionnels pour leur don. Si vous souhaitez venir nous aider à œuvrer à son organisation, vous êtes les bienvenus.



L'Association des Parents d'Elèves du RPI Blainville-sur-mer/Saint-Malo-de-la-Lande (ASPAREL) organise tout au long de l'année différentes actions pour soutenir et financer les projets de l'école. Grâce à des membres très actifs, après une vente de boîte en métal avec les dessins des enfants, la participation au spectacle de Noël de l'école, une vente de galettes des rois avec l'aide de la boulangerie *Les délices Blainvillais*, l'association a en-

core de nombreux projets pour cette année :

- Un premier concours de belote le dimanche 9 mars à la salle des fêtes de Blainville-sur-mer (inscriptions sur place à partir de 14h, début du concours à 15h),
- la participation au carnaval de l'école le vendredi 14 mars après-midi,
- une vente de chocolats des Chevaliers d'Argouges pour Pâques,
- une vente de plants des Vivaces de Grimesnil fin mars pour une livraison début mai (des bons de commande seront disponibles en mairie ou sur demande auprès de l'association),
- le bal de Mandarine le dimanche 27 avril organisé en partenariat avec la mairie de Blainville-sur-mer,
- la fête de la Moussette le samedi 17 mai avec les autres associations de la commune,
- la traditionnelle kermesse de l'école fin juin.

Pour rejoindre l'association, vous pouvez contacter directement un membre de l'association ou nous contacter par mail : asparel50560@gmail.com.

Le bureau est composé de :

Lucie POMMIER (présidente),
Pierre PASQUER (vice-président),
Karine BRIOUT (secrétaire),
Guillaume BEUVE COULEUR (secrétaire adjoint),
Ingrid ELMAJDOUB (trésorière),
Julie ANQUETIL (trésorière adjointe).





L'AJB (Association des Jeunes de Blainville) a été créée en 1972 par de jeunes «soixanthuitards» qui depuis sont devenus pour certains des personnalités bien connues dans la commune. À l'origine, l'AJB, forte de près de 150 membres, avait de nombreuses activités tant sportives, culturelles qu'artistiques. Elle faisait paraître également un bulletin d'infos fort prisé qui s'appelait « l'Antilope ». C'est elle également qui avait repris la salle des fêtes, donnée gracieusement par les anciens combattants et l'avait repeinte, améliorée et aménagée comme elle l'est encore de nos jours. Aujourd'hui, l'activité principale de l'AJB est sportive avec son club de football l'ASJ Blainville-sur-Mer, qui a fusionné en 2018 avec l'US St Clair de St-Malo-de-la-Lande.

La 2ème édition du challenge « Alain Legueltel » se déroulera le samedi 24 mai en semi nocturne !

Président : Jérôme DESHAYES 06 88 41 80 63

Groupement Sportif de la Côte de l'Espace

L'activité du Groupement se poursuivra pour la saison sous la forme d'une entente entre les clubs de Blainville ST Malo et Gouville.

Pour les inscriptions et tous renseignements, le contact est :

Mr Jean-Jacques GILLES : Tél :06 76 06 23 06



Remise de maillots au Groupement Sportif de la Côte de l'Espace

LE VENT D'AMONT BLAINVILLAIS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le bureau se compose comme suit :

Présidente : Janine DAUCET

Secrétaire : Marie-Claude ESNÉE

Une activité physique régulière est un élément déterminant pour la santé et le bien-être général.

Alors venez nous rejoindre : «Le Vent d'Amont Blainvillais »,

chaque semaine le lundi de 10h30 à 11h30, à la salle polyvalente de Blainville-sur-mer. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours sont assurés par Marie-Laure dans une ambiance détendue et en musique.

Nous comptons actuellement 36 adhérentes et adhérents.

La présidente, Janine DAUCET

ASSOCIATION DE FLEURISSEMENT INTERCOMMUNAL



Aux détours des rues, nous pouvons observer de magnifiques jardins dans notre commune. L'association de fleurissement Intercommunal remet chaque année un prix aux jardiniers Blainvillais.

Nous félicitons les gagnants de cette année 2024 qui sont :
Premier prix : Jean-michel Pansard, rue de la Roque
Deuxième prix ex-aequo: René Denole et Mauricette Macé, Rue du Long Rocher et Route de la Mer
Troisième prix : Francis Dufour, Impasse des Orchidées

Si vous souhaitez vous inscrire pour 2025, vous pouvez appeler la mairie. Le jury se déplace généralement au mois de juin sans entrer dans les jardins et sans présence obligatoire. Les critères du jury sont le fleurissement vu de la rue, la quantité de végétaux, l'aspect général, l'entretien et l'harmonie, et enfin l'originalité des couleurs.

L'association organise aussi des bourses aux plantes et un voyage annuel. Si vous souhaitez vous renseigner, n'hésitez à joindre Jacques Dermilly, président de l'association.

Mail : fleurissement.intercom@gmail.com

tél : 06.08.05.80.99

ASSOCIATION HORIZON

Forte d'une expérience de plus de 20 ans, l'association vient en aide aux personnes en situation de handicap sur Blainville sur mer et ses environs. Les fonds collectés servent à compléter le financement de projets ou investissements restant à la charge de la personne en situation de handicap ne pouvant être assumés par les organismes sociaux officiels ou associations nationales.

Par exemple, en 2021 une campagne de dons en ligne a permis d'aider au financement de l'aménagement d'une voiture adaptée. Un ou plusieurs projets devraient voir le jour dans l'année, notamment pour aider au financement d'un fauteuil.

L'association accueillera volontiers de nouveaux bénévoles pour l'aider dans sa tâche, et lui permettre de maintenir sa présence pour les années à venir.

Formulaire pour les dons en ligne sur HelloAsso :
<https://www.helloasso.com/associations/horizon-association/formulaires/1>

Page Facebook :

facebook.com/AssoHorizon

Mail :

horizonblainville@gmail.com

Adresse : Mairie

3, rue de l'Église, 50560 Blainville sur mer

Bureau de l'association :

Président : Régis Gervaise

Vice-Président : Jean-luc Gourtay

Trésorière : Nathalie Delaunay

Secrétaire : Alexis Gervaise



Animations Tourisme Blainville Sur Mer

Composition de l'équipe des bénévoles de l'association :

Bureau

Président	CHARPENTIER Gérard
Vice-président	FALAISE Thierry
Trésorière	CHARPENTIER Michelle
Secrétaire	TOURENNE Murielle
Secrétaire adjoint	TOURENNE Claude



Le bureau

Conseil d'administration

CHAVAILLARD Jean-Claude et Colette
DUJARDIN André et Marie-Jo
SAUVAGE Alain et Yvette
GUILLOT André
HAMME Marguerite
LECAMPION Victor
LECOUVEY Claude et Micheline

NOVIAL Jean-Claude
PANSARD Jean-Michel
SEBIRE Claude et Thérèse
SEBIRE Jacques
MARIE Marcel et Jacqueline
THOUROUDE Guillaume et Anne
MACE Romuald et Mauricette

Bénévoles

ALEXANDRE Daniel 1
ALEXANDRE Daniel 2
FREMOND Daniel

BENOIT Serge
LEBOUVIER Norbert

Comme chaque année, l'association propose des sorties « découverte de l'estran » et des parcs à huîtres, des visites des ateliers ostréicoles et des sorties mycologiques.

L'association organise des randonnées le lundi après-midi toute l'année et vous proposera également les puces des couturières, une braderie d'été, une bourse aux jouets et un marché de Noël.

Le planning des manifestations est disponible au Bureau d'Information Touristique de Blainville sur mer ou consultable sur le site internet www.at-blainvillesurmer.com

Pour information, l'association est en mesure de louer tentes, tables, bancs, barbecues, réfrigérateurs et vaisselle.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter :

ANIMATIONS TOURISME BLAINVILLE-SUR-MER
12 bis route de la mer – 50560 Blainville sur mer
02 33 07 90 89 / 06 48 95 72 07

E-mail : contact@at-blainvillesurmer.com – Site internet : www.at-blainvillesurmer.com

Blainville-sur-Mer Patrimoine : merci à vous !

Depuis sa création en mai 2019, l'association Blainville-sur-Mer Patrimoine, aux côtés de l'équipe municipale, contribue, à hauteur de ses modestes possibilités, aux travaux de restauration en cours. Récemment reconnue d'utilité publique en 2023, elle est notamment habilitée à recueillir des dons pouvant faire l'objet d'une défiscalisation. C'est dans ce contexte que l'association a organisé une vaste opération de souscription en faveur de la réouverture de l'église. Une soixantaine de foyers ont déjà répondu à l'appel, ayant attribué au projet une somme conséquente, proche de 8000 euros. Cette somme sera bien entendu consacrée en totalité à la restauration de la nef. Une somme complémentaire sera également attribuée par l'association pour le chantier en cours. D'ores et déjà nous adressons nos sincères remerciements aux généreux donateurs.

Comme vous tous, l'association BSM Patrimoine attend avec impatience la réouverture de l'église. Elle pourra alors organiser des manifestations culturelles qui non seulement réjouiront les habitants mais aussi permettront de récolter des fonds supplémentaires pour de futurs travaux...
L'histoire ne s'arrête donc pas là !



LES BEAUX JOURS ARRIVENT

On vous attend chaque Mercredi

RDV devant la Mairie de Blainville sur mer
à 18h20 (Départ à 18h30)

KONKIL'RUN
Blainville sur Mer

Pour le plaisir de courir en groupe
« On part ensemble, on arrive ensemble »

Contact : Jean-Claude au 06 76 59 13 72

Ce groupe, créé en septembre 2021, par Jean-Claude Marivin, un habitant de Blainville-sur-mer est un groupe de course à pied.

« Dans ce groupe, chacun a un objectif différent : Retrouver la forme, la garder, débiter, progresser, préparer des courses, perdre du poids, ne pas courir seul..., mais nous avons tous un objectif en commun : prendre du plaisir à courir ! ».

« L'ambiance est décontractée, la devise est « On part ensemble, on arrive ensemble ».

Ceux qui courent plus vite partent devant et reviennent chercher les autres, ça motive tout le monde ».

Rendez-vous à 18h20 tous les mercredis soir à la mairie de Blainville-sur-mer avec un départ à 18h30, (et ce ne sont pas les gros nuages qui les arrêtent). Il est ouvert également, bien entendu, aux habitants des communes avoisinantes. Peut-être que dans l'avenir, s'il y a de la demande, il pourra être envisagé des sorties le dimanche.

La dynamique est lancée !





Créée en juin 2022, l'association CAP Blainville-sur-mer a pour objet la valorisation des activités, produits et services des commerçants, artisans et professionnels de la commune. Elle a également vocation d'organiser des manifestations destinées à promouvoir l'activité économique de son secteur et enfin d'être acteur du développement culturel de la commune.

Dès le 21 juin, **la fête de la musique**, différents groupes et un DJ viendront animer le cœur de bourg. Les groupes Funk Cake Deluxe et Forcat's vont offrir une belle soirée musicale !

Puis, se tiendra le fameux **vide-greniers**, le dimanche 20 juillet, dans la zone conchylicole.

Enfin, le **marché de Noël** viendra conclure cette belle année ! L'association CAP aura à cœur d'offrir à nouveau toute la féerie possible pour les petits et les grands.

Ces différentes animations sont souvent accompagnées de **tombola** pour ravir les blainvillais de différents cadeaux.



« La Boom » Samedi 19/07/2025

Bois de Lansdech à Blainville sur mer

Création d'un événement musical en plein air au sein de la commune de Blainville-sur-Mer. Il s'agit d'une soirée festive qui vise à rassembler les jeunes et leurs familles autour d'une programmation musicale électronique, dans un cadre sécurisé et convivial. Cet événement permettra de découvrir de nouveaux artistes et d'offrir une diversité musicale au sein des événements culturels locaux.

Qui ?

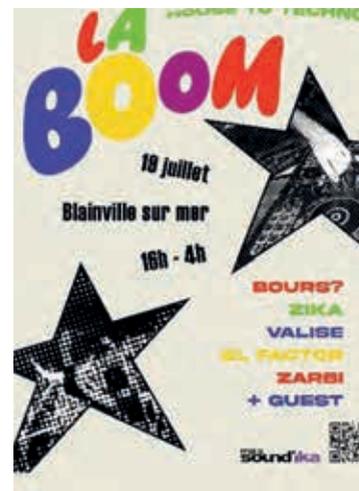
Cet événement est organisé par notre association, en collaboration avec la ville de Blainville-sur-Mer qui a récemment réhabilité le site où se déroulera la fête. Le public visé est principalement composé de jeunes locaux, de vacanciers et de familles souhaitant partager un moment festif. L'événement accueillera également des artistes émergents de la scène électronique afin de promouvoir la culture musicale auprès des nouvelles générations.

Quoi ?

- Une programmation de DJs et artistes électroniques émergents.
- Un espace de restauration pour permettre aux participants de se restaurer sur place.
- Un cadre sécurisé, encadré et engagé (respect de l'environnement, gestion des déchets, tolérance et bienveillance entre participants).
- Une implication active des locaux via un appel au bénévolat couvrant plusieurs aspects de l'organisation (accueil, billetterie, restauration, gestion du parking, nettoyage du site, etc.).

Où ?

L'événement se déroulera dans le Bois de Lansdech, un site récemment réhabilité par l'association AVRIL et la ville de Blainville-sur-Mer. Ce site offre un cadre idéal pour une fête en plein air, tout en permettant une sensibilisation à la protection de l'environnement.



STEP DANCE

L'association « **Step Dance** » de Blainville sur Mer propose des cours de danse à la salle polyvalente avec un nouveau Professeur « **Cathy AVENEL** » depuis septembre 2021.

Cathy AVENEL, professeur diplômée, enseigne depuis plusieurs années dans toute la Manche, elle vous apportera sa passion, le plaisir de danser avec savoir-faire et convivialité, les mercredis et jeudis soir.

Danse de Société (Rock, Valse, Tango, Paso, Cha-Cha)

Danse Latine (Salsa - Bachata – Cha-Cha – Kizomba)

Swing – Lindy Hop et Latine Jazz (solo)



Renseignements : 06.75.60.47.71
ou step.dance.50560@gmail.com

MAM LES PETITS MOUSSAILLONS



Les Petits Moussillons est une maison d'assistantes maternelles créée en 2020. Son but est de réunir des assistantes maternelles dans un même lieu afin d'exercer leur métier ensemble.

Nous sommes actuellement deux et sommes à la recherche d'un(e) assistant(e) maternelle pour nous rejoindre.

Nous faisons des activités sensorielles et manuelles. Chaque mercredi matin, nous allons au marché acheter nos fruits et légumes frais, notre fromage, le beurre et les œufs !

Nous participons aux matinées RPE (rassemblement des assistantes maternelles du canton).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02.50.69.31.39, par mail mamlespetitsmoussillons50@gmail.com ou encore par courrier à la MAM les petits moussillons 28 rue de la monnerie 50560 Blainville sur mer.



Nav'Solidaire est une association éco-humanitaire d'intérêt général, fondée en 2020 par des passionnés de la mer aux valeurs humanistes et environnementales. Son objectif est de recycler et redistribuer du matériel prothétique inutilisé en France et en Europe aux personnes amputées démunies en Afrique. Ce transport se fait de manière éco-responsable grâce à des plaisanciers à voile. Face aux 50 millions de personnes non appareillées dans le monde, Nav'Solidaire agit aux côtés de partenaires pour redonner une autonomie à la marche.

Vente aux Enchères Solidaire – La Trans'Art

Du 23 au 26 juillet 2025 | Salle des fêtes de Blainville-sur-Mer

Un événement artistique et solidaire au profit de **Nav'Solidaire**, réunissant **50 artistes engagés** autour d'une **exposition, d'une vente aux enchères, de performances live et de moments conviviaux.**

Du 23 au 25 juillet : Exposition ouverte au public, échanges autour de l'art et de la solidarité.

Le 26 juillet : Vente aux enchères solidaire, performance artistique en direct, tombola, bar, restauration et présentation des actions de Nav'Solidaire.

Infos : nav.solidaire@gmail.com | 07 49 66 64 72

Quand l'art devient un geste solidaire !

Venez découvrir les œuvres des 50 artistes engagés et échanger autour de l'art, d'un verre et de la solidarité.

Infos : Nav. solidaire@gmail.com ou au 0749666472 -

Information détaillée sur : <https://www.navsolidaire.fr/>



**NAV'
SOLIDAIRE**

SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Station de Blainville-sur-mer



Président : Pierre ADDE

Vice-président : Thomas STELL

Patron : Aurélien LECARDONNEL

Trésorier : Jean-Philippe MOUTON

Secrétaire : Yann CHAMPENOIS

Sauveteurs embarqués : Pierre ADDE, Antoine DAUVIN, Franck FELIX, Aurélien LECARDONNEL, Aymerick LEVILLY, Amaury MARTIN, Audrey MARTIN, Basile MARTIN, Thomas MARTIN, Alexandre MAZZOLA, Bastien MONBRUN, Pierre QUINTIN, Thomas STELL, Alexa THIEBAUT, Laura THIEBAUT

Bénévoles hors sauvetage : Isabelle CHAMPENOIS, Yann CHAMPENOIS, Antoine GUERRAND, Mélanie DAUVIN, François LECLERC, Benjamin LEFEVRE, Charlyne MARTIN, Jean-Philippe MOUTON, Armelle ROBIN, Philippe THIEBAUT, Olia TOUGOUCHI

La SNSM est une association dont la principale mission est de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes. Son financement repose essentiellement sur la générosité du public et des entreprises.

Les activités :

L'équipage s'entraîne régulièrement à travers différents exercices : navigation, reconnaissance du secteur, secourisme, nage en mer. Cette année nous avons été présents sur plusieurs évènements tel que la foire aux huîtres et le vide-greniers de Blainville-sur-mer ; et tenons à remercier CAP Blainville et l'ASCOMER d'avoir rendu cela possible. Comme chaque année, nous avons vendu nos produits dérivés dans la galerie du centre E. Leclerc de Coutances durant 3 jours en Juillet et 3 jours en Aout.

Appel aux bénévoles :

Nous recrutons activement des sauveteurs embarqués ; alors si vous aimez la mer et le secourisme, n'hésitez pas à nous contacter. Votre formation aux premiers secours sera prise en charge par la station. Nous recherchons également des bénévoles hors sauvetage afin d'assurer les différents évènements organisés dans l'année pour collecter des fonds (apéro concert, vente de vêtements, foire aux huîtres...). Nous acceptons tous types de profils et étudions toutes candidatures. Nous avons besoin de bras à terre comme en mer.

Contact par mail à president.blainville@snsm.org ou par téléphone au 06 15 34 53 32



ENTRAIN DE LIRE

SI VOUS VOULEZ VOYAGER SANS BOUGER
RENDEZ-VOUS A LA GARE !

Nous vous y accueillons toute l'année
les mardis de 16h30 à 17h30 et les samedis de 15h à 16h30;
pas d'arrêt pendant les vacances.
Billet annuel gratuit pour les mineurs, 12€ pour les adultes.
Vous y trouverez un large choix d'ouvrages et des nouveautés: Romans classiques
et contemporains, Polars, Biographies, Histoire, Arts
Nous mettons un cahier de suggestions à votre disposition au guichet.

A bientôt

Un hommage à Anne-Marie Dauvin qui a longtemps présidé notre association.
Elle nous a quittés en janvier; nos chaleureuses pensées vont à ses proches.



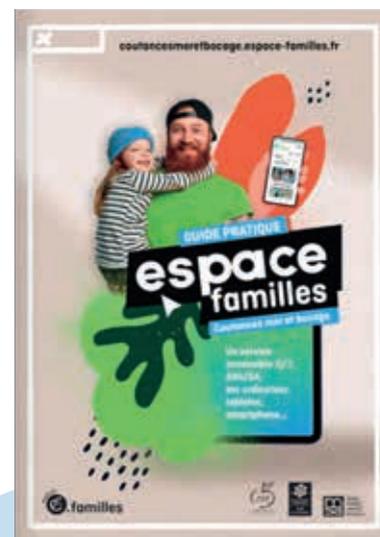
Site internet :

Le site internet de Coutances Mer et Bocage est le meilleur moyen pour s'informer sur les projets de notre communauté de communes. Vous pouvez y suivre toute son actualité et obtenir des informations sur les différents services. Entre autres, il vous aide à réaliser vos démarches d'urbanisme ou vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement grâce à « Mon Projet Rénove ». Il ne faut pas hésiter à le consulter.



Inscription scolaire :

Nous vous rappelons que les inscriptions pour rentrer à l'école sont à faire sur l'espace famille de Coutances Mer et Bocage après avoir créé celui-ci. L'entrée à l'école est obligatoire en septembre lors de l'année des trois ans de l'enfant. Les enfants qui sont nés en 2022, doivent donc être scolarisés en septembre 2025. L'espace-famille est aussi le moyen de s'inscrire aux différents temps périscolaires.



Les déchets:

Le fonctionnement de la collecte des déchets a été modifié en ce début d'année. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs gris transparents et sont collectées les semaines paires. Les emballages et papiers doivent être placés dans des sacs jaunes transparents et sont collectés les semaines impaires. Les sacs sont disponibles en mairie. En cas de jour férié, la collecte est systématiquement reportée au samedi suivant. Le tri du verre est quant à lui toujours fait dans les colonnes dédiées (plage de Blainville, stade, camping et zone ostréicole).

Le compostage permet de réduire de 50% nos déchets ménagers. Vous voulez, vous lancer ? La CMB vous propose un modèle au prix de 30 €. Pour le réserver, retrouver le formulaire de demande sur le site internet de Coutances Mer et Bocage, rubrique « Le quotidien-Les déchets ».

Notre déchetterie de Gratôt est ouverte **en été** (du 01/04 au 30/09) :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h30 / samedi de 9h à 18h30.

Les horaires **en hiver** (du 01/10 au 31/03) :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Ci-dessous la liste des déchets que l'on peut y déposer.

 **LES GRAVATS**
Béton, ciment, briques, faïence, carrelage, ...
Ne sont pas acceptés : le plâtre (sous toutes ses formes), le torchis, le fibrociment, l'amiante.

 **LES DÉCHETS DE JARDINAGE**
Tontes, branchages, feuilles mortes, sciures de bois, ...
Consignes à respecter : Selon les sites les tontes seront séparées ou mises en mélanges avec les branchages.
Ne sont pas acceptés : les souches, les troncs, les pots de fleurs, les cailloux, les bois traités.

 **LES ENCOMBRANTS**
Déchets plus ou moins volumineux, exempts de substances dangereuses, qui ne peuvent être valorisés par aucune filière proposée dans la déchetterie : moquette, linoléum, bois aggloméré ou traité, fenêtres, miroirs, objets en plastique hors d'usage, polystyrène, ...
Consignes à respecter : Ne sont pas acceptés que les déchets diffus spécifiques (DDS) et autres toxiques.

 **LE BOIS**
Bois brut non traité : palettes, planches, cagettes, ...

 **LES CARTONS**
Cartons ondulés (ex : gros cartons d'emballage).
Consignes à respecter : Ne sont pas acceptés les papiers, journaux, magazines, le papier peint, les archives... Les cartons d'emballage doivent être propres, secs et pliés. Ils doivent être débarrassés de tout autres matériaux (plastique, polystyrène...).

 **LES MÉTAUX**
Ferraille et autres métaux non ferreux.
Consignes à respecter : Ne sont pas acceptés les carcasses de véhicules motorisés les bouteilles de gaz, les cuves à fuel ou les réservoirs GPL.



Photo : Olivier BASUYAUX - M2e

Pour suivre toute l'actualité de notre commune : le site de la mairie , l'application Campagnol (à télécharger) et notre Facebook



N'hésitez pas à consulter le compte FACEBOOK de Blainville sur mer et le site de la mairie, vous pouvez proposer vos idées via « participer à la vie citoyenne » qui se trouve en bas de la page.



Mairie de Blainville sur Mer
Direction de la publication : Louis Teyssier - Valérie Renouf
Comité de rédaction : Gérald Lemonnier - Pauline Martin

Papier recyclé - impression FM REPRO COUTANCES
Ne pas jeter sur la voie publique

